RAPPORT D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL EN REPONSE AUX MOTIONS (SANS NUMERO) « POUR L'ETUDE D'UNE SALLE MULTISPORTS A PESEUX » ET N°347 « CONSTRUCTION DE DEUX HALLES DE GYMNASTIQUE TRIPLES A PESEUX ET VERS L'UNIVERSITE DE NEUCHATEL »

(Du 11 septembre 2024)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le manque d'infrastructures sportives constitue un défi majeur pour notre commune, tant pour répondre aux exigences scolaires qu'aux besoins des clubs et associations sportives. Le Conseil communal en est pleinement conscient et accueille les présentes motions comme des soutiens importants dans la poursuite de ses démarches. Par ailleurs, ces motions volontaristes renforcent clairement l'ambition de notre commune dans son rôle de moteur cantonal en matière de sport, notamment collectif et d'élite.

La situation de pénurie dans le domaine des équipements sportifs a déjà fait l'objet de nombreuses mentions, bien avant le processus de fusion. Elle s'est inscrite régulièrement dans les différents programmes de législatures, le livre de la fusion[1], le rapport sur la politique du sport de la

[1] Livre de la fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, du 19 octobre 2020

Ville de Neuchâtel[2] et est également transposée dans le projet de territoire du plan d'aménagement local[3].

Les bienfaits du sport et de l'activité physique sur la santé de la population et son impact sur la cohésion et l'intégration sociale sont unanimement reconnus, de même que la responsabilité des collectivités publiques dans la mise à disposition d'infrastructures suffisantes et de qualité.

La création d'infrastructures sportives, notamment de salles triples, présente des défis à plusieurs niveaux :

- Les enjeux spatiaux et urbanistiques permettant de proposer un bâtiment d'un volume important en cohérence avec le bâti existant et à proximité des zones de vie et d'activités,
- Les enjeux fonciers avec la raréfaction des zones à bâtir qui oblige à prioriser les différentes politiques publiques, comme décrit dans le projet de territoire,
- La réponse aux défis démographiques et la croissance de la population, le projet de territoire prévoyant en effet l'accueil de 6'000 habitant-e-s et 5'000 emplois supplémentaires.
- La nécessité de densifier notre tissu bâti vers l'intérieur pour limiter l'étalement urbain,
- La coordination et la mutualisation avec les partenaires potentiels,
- L'adaptation de nos infrastructures, vieillissantes, aux normes environnementales et énergétiques,
- Les contraintes légales, techniques et financières.

Il s'agit par conséquent toujours de projets importants, complexes, avec de nombreux acteurs et dont la réalisation nécessite du temps, particulièrement en milieu urbain.

Le Conseil communal a la ferme volonté de proposer à notre population, sur l'ensemble de son nouveau territoire, des infrastructures sportives qui puissent répondre aux quatre types d'utilisateurs et utilisatrices potentiel-le-s, à savoir les membres des clubs sportifs, le grand public, les élèves et les sportifs et sportives d'élite.

Concrètement, les besoins en lien avec les prévisions et objectifs de développement démographique peuvent être résumés ainsi : le besoin en infrastructures pour le sport scolaire représente 5 salles, à localiser au

---

[2] 17-018 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant la politique du sport de la Ville, du 19 février 2018

[3] 23-019 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le projet de territoire, du 27 septembre 2023

plus près des collèges, alors qu'en parallèle 2 salles triples sont nécessaires au bon développement du sport universitaire et d'élite.

Le présent rapport vous propose une organisation territoriale des infrastructures sportives et les projets de constructions pour la décennie à venir. Dans ce cadre, la stratégie de déploiement consiste à concentrer et maximiser les synergies en matière de sport d'élite et d'équipes sur le secteur de La Maladière, alors que la réponse aux besoins scolaires doit être trouvée localement.

Le Conseil communal soumet ainsi à votre Autorité une vue d'ensemble de la situation, avec notamment un rappel des besoins ainsi que les réflexions menées sur les différents secteurs du territoire communal, le secteur de Peseux et le secteur du futur campus universitaire, dans le quartier de La Maladière.

1. Rappel des textes des motions

1.1 Motion pour « Pour l'étude d'une salle multisports à Peseux »

« Le Conseil d'Etat a donné son feu vert au Conseil communal de Peseux afin qu'il étudie et présente un projet en vue de la construction d'une salle multisports sur la commune de Peseux. Suite à l'arrêté du Conseil d'Etat du 20 mars 2013, les autorités subiéreuses ont deux ans pour présenter un ou plusieurs projets.

Ne serait-il pas opportun de profiter de cette occasion pour étudier deux variantes de projet. Le premier incluant uniquement la salle multisports, ses installations et aménagements en découlant. Le second, avec une vision plus futuriste, afin de créer un bâtiment multifonctions intégrant la salle multisports et d'autres locaux pour des besoins communaux (par ex. crèche, accueil parascolaire, services communaux, etc.).

Nous demandons au Conseil communal d'activer cette étude et de nous tenir régulièrement informés sur son avancement. Nous le prions également de placer sa réalisation parmi les investissements prioritaires et d'en étudier son financement».

1.2 Motion 347 « Construction de deux halles de gymnastique triples à Peseux et vers l'Université de Neuchâtel »

« Le Conseil communal est prié d'étudier rapidement la construction de deux halles de gymnastique triples, l'une à Peseux, au lieu-dit les Chapons, l'autre vers l'Université de Neuchâtel, à l'emplacement prévu pour la réalisation du projet « UniHub », et de placer leurs réalisations dans ses priorités »

Développement

Ouest de Neuchâtel : Peseux

Historiquement, le besoin en infrastructures sportives se faisant sentir, la Commune de Peseux avait, il y a une trentaine d'années, acheté un terrain afin de disposer d'une surface suffisamment grande pour sa réalisation.

Ce sujet est venu régulièrement sur le tapis. En 2013, les 6 présidents des groupes politiques représentés au Conseil général de Peseux déposaient une motion interpartis demandant la réalisation d'une salle multisport au lieu-dit les Chapons. En 2016, une question est posée pour demander où en est l'avancement du projet.

A Corcelles-Cormondrèche, une motion est déposée en 2009 demandant au Conseil communal d'étudier rapidement la construction d'une halle de gymnastique triple dans la région, et de placer sa réalisation dans ses priorités. Cette motion a l'appui de 9 groupements sportifs représentant 650 membres actifs.

L'étude « Besoins en salle de sport » du centre scolaire de la Côte, de novembre 2012, mentionnait le besoin de constructions de 4 salles de sport supplémentaires pour répondre aux besoins du PER (plan d'étude romand). Afin d'éviter, pour les élèves, des pertes de temps en déplacements et les coûts des trajets, les halles de sport doivent être à proximité immédiate des bâtiments scolaires.

En plus de répondre aux besoins de l'école, les nombreuses associations sportives de la région ont un besoin urgent de locaux supplémentaires adaptés à leur pratique, notamment le besoin d'une halle triple pour les différentes sociétés de gymnastique, le unihockey, le futsal, le volley, tant pour les entraînements que les compétitions.

En avril 2017, le Conseil d'Etat a accordé à la commune de Corcelles-Cormondrèche une subvention de 20% pour la construction d'une halle simple, et à la commune de Peseux, une subvention de 20% pour la

construction d'une halle triple. Le Conseil d'Etat a reconnu ainsi les besoins de ces 2 communes en infrastructures sportives.

Corcelles-Cormondrèche a construit « Juliette » en 2019, halle de sport simple, et a bénéficié de cette subvention.

Cette problématique de salle triple est devenue un véritable enjeu dans le processus de fusion, notamment à Peseux où il a été mis en avant qu'avec une commune plus grande, ce serpent de mer trouverait enfin un épilogue heureux.

Pour rappel, le plan financier des investissements 2021-2024 dans le chapitre des dépenses pour 2021, prévoit la somme de 130'000 francs pour le complexe des Chapons et les dépenses planifiées pour 2022 et 2023 sont budgétées chacune à 10 millions de francs.

En annexe, sont listés les paragraphes repris du Livre de la Fusion, dans lesquels sont citées les infrastructures sportives, preuve que ce sujet a revêtu une grande importance pour plusieurs groupes de travail de cette fusion.

Centre de Neuchâtel : Jeunes-Rives

Un rapport d'information du Conseil communal de l'ancienne commune de Neuchâtel à son Conseil général le 19.02.2018 relève, lui aussi, le manque d'infrastructures sportives :

« Le manque d'installations sportives est un enjeu récurrent auquel une politique sportive communale doit faire face. Aujourd'hui, la demande en installations sportives sur la commune neuchâteloise excède largement l'offre y relative……les équipements disponibles sont en effet déjà saturés. »

« Dans une société marquée notamment par le vieillissement de la population, la « malbouffe », un individualisme parfois exacerbé, la sédentarisation ou l'exclusion sociale, l'importance prise par le sport pour la société et l'individu est aujourd'hui considérable, et une véritable politique publique du sport doit répondre à des défis en évolution constante. »

« Cet enjeu tendra à s'amplifier si aucune action n'est engagée. Le manque d'installations sportives a déjà pour effet une occupation intensive des espaces par une pluralité d'acteurs du sport organisé, ce qui génère certains conflits d'utilisation ».

« Les estimations montrent ainsi qu'il serait nécessaire de construire 4 salles supplémentaires à l'horizon 2023 pour répondre aux besoins scolaires ».

Un rapport du Conseil d'Etat du 16 décembre 2020, sur le développement de l'Université de Neuchâtel, mentionne qu'un « second site accueillera quant à lui le programme destiné à l'enseignement des sciences du sport et à la pratique du sport universitaire (UniHub sport). Susceptible de bénéficier d'un soutien financier de la Confédération pouvant aller jusqu'à 30% des coûts, le programme UniHub est essentiel pour l'existence de notre Université ».

L'Université a besoin d'au moins une salle double. « Dans le cadre des discussions menées avec la ville de Neuchâtel, il ressort que cette dernière pourrait être intéressée à disposer d'une salle triple avec tribune pour se positionner en tant que ville organisatrice d'événements nationaux et internationaux et pour compléter les salles à disposition. ». Il existe donc une fenêtre d'opportunité à ne pas manquer pour que la commune de Neuchâtel finance l'excédent de coûts nécessaires à la réalisation d'une halle triple au lieu de la halle double actuellement envisagée dans le cadre du projet UniHub.

Conclusion

Les besoins en infrastructures sportives sont là, reconnus par tous. Nous avons les rapports nécessaires à disposition. Il convient maintenant d'AGIR et de passer à l'étape suivante : la construction de deux halles de sport triples, visant à répondre aux besoins exprimés de longue date par la population et les acteurs sportifs de l'ensemble du territoire de la commune fusionnée.

Annexes

<u>Extraits du livre de la fusion</u>

Encouragement à la pratique sportive (p : 35-36, §1)

« A tout âge, un développement équilibré passe par des habitudes et un cadre de vie sain. En ce sens, nous relevons que les communes ont un rôle essentiel à jouer dans le domaine de la santé, notamment dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé, de l'encouragement de l'activité sportive, de la préservation d'un environnement sain et du soutien à l'implantation d'une offre médicale de qualité. Nous préconisons ainsi la mise en place d'une véritable politique de promotion de la santé au sein de la commune fusionnée. Dans ce

cadre, le soutien au tissu associatif local est primordial, notamment par la mise à disposition d'infrastructures sportives en suffisance. »

Infrastructures scolaires (p : 39 § 3 et 4)

« Afin d'assurer ses différentes missions, l'Ecole doit être dotée d'infrastructures scolaires de qualité et en suffisance. L'entretien des bâtiments concernés nécessite une planification rigoureuse. Par ailleurs, une vision de l'évolution des besoins à moyen terme doit être établie pour l'ensemble de la commune fusionnée, ce qui permettra de coordonner les projets liés aux infrastructures scolaires et parascolaires avec d'autres développements urbanistiques. Un manque d'espaces pour l'éducation physique est également relevé, en particulier à Peseux. En accord avec la volonté de faire de l'Ecole un lieu de vie et de rencontre, les rénovations de bâtiments scolaires seront pensées en fonction des besoins éducatifs, tout en intégrant la possibilité d'accueillir des activités associatives en dehors des heures de cours. En ce sens, la question de l'aménagement des préaux est à étudier, afin d'en faire des lieux propices à la vie sociale, par tous les temps, dans une perspective de développement durable. Nous tenons enfin à relever que les investissements dans le domaine de la formation sont essentiels pour favoriser l'attractivité résidentielle. Un système de formation performant peut attirer de nouveaux habitant-e-s et les convaincre de rester. Ainsi, il convient de soutenir et valoriser la présence de hautes écoles sur le territoire communal et de continuer à accueillir des écoles internationales privées avec une méthode pédagogique spécifique ou un enseignement non francophone. »

Infrastructures sportives (p : 42-43, § 1 et 2)

« L'enjeu principal en matière de politique du sport pour la commune fusionnée est de proposer des infrastructures en suffisance, réparties sur l'ensemble du territoire communal, permettant de maintenir et développer l'activité actuelle et de répondre aux besoins scolaires. Plusieurs investissements importants sont nécessaires, en lien notamment avec les dossiers en cours d'analyse, comme la halle triple à Peseux et le projet Uni-HUB sur le site de l'Université. Dans cette optique, nous recommandons aux futures Autorités d'inclure dans toute nouvelle infrastructure les exigences de l'Ecole (proximité avec les établissements scolaires et de formation), du sport amateur (diversité de l'offre, accessibilité à prix attractifs) et du sport d'élite (normes des fédérations). En lien avec le domaine des finances, il est important de considérer et de planifier suffisamment en amont les frais d'entretien et de rénovation. En effet, des interventions devront être effectuées sur certaines installations qui accusent aujourd'hui un certain âge. »

2. Cadre légal et règlementaire

2.1 Lois fédérale et cantonale

La loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (LESp) dédie son article 12 à l'encouragement des possibilités d'activité physique et sportive à l'école. C'est dans ce cadre (al. 1) qu'il est stipulé que *les cantons doivent veiller à ce que les installations et les équipements nécessaires soient disponibles.* Cette exigence attribuée aux cantons au niveau fédéral est traduite dans la loi cantonale sur le sport (LSport) dans l'article 8, al. 3 qui délègue aux communes la compétence de *construire, gérer, entretenir et mettre à disposition des usagers les installations sportives communales ou d'importance régionale*.

La loi cantonale, dans son chapitre 4, mentionne encore son souhait *de favoriser (…) les mesures d'aménagements du territoire destinées à la création d'espaces de sport, y compris dans la nature (art. 18)* mais aussi *qu'il facilite et coordonne, en collaboration avec les communes, les écoles et les entités sportives la construction et le développement des installations sportives.*

Les articles 25 et 26 de la loi cantonale précisent quant à eux les possibilités de financements par le Canton. Il est ainsi précisé que les installations à vocation scolaire sont subventionnées conformément aux règles de la législation scolaire. En l'occurrence, la loi sur l'organisation scolaire (LOS) a abrogé pour le 1er janvier 2016 l'article précisant le financement des infrastructures scolaires. Dès lors, plus aucun financement cantonal n'est obtenu pour les infrastructures à vocation scolaire.

Néanmoins, l'article 26 précise que le Canton peut subventionner les installations d'importance cantonale ou régionale. Les critères d'attributions, le taux et les modalités de paiement des subventions sont déterminés par le Conseil d'Etat.

Enfin, c'est bien dans la loi fédérale (art. 12 al.4) que sont fixées les exigences en matière d'éducation physique à l'école obligatoire : *« L'enseignement à l'école obligatoire doit prévoir au moins trois périodes hebdomadaires d'éducation physique ».* Cet article octroie également la compétence au Conseil fédéral de fixer le nombre minimal de périodes d'éducation physique dans les écoles professionnelles. En l'occurrence, ce nombre varie entre 40 leçons par an pour les formations présentant moins de 520 leçons annuelles (formation en emploi) et 80 leçons par an lorsque la formation dépasse 520 leçons annuelles (formation en école).

2.2 PER

Le plan d'études romand (PER) cadre et définit les objectifs pédagogiques des élèves de Suisse romande. Il s'appuie sur la nécessité de disposer d'infrastructures sportives en suffisance pour développer ses objectifs généraux en matière de condition physique et de santé. Les objectifs transversaux liés à l'activité physique en général, sont résumés ci-après selon les cycles scolaires et donc l'évolution de l'enfant.

Au cycle 1 (4-8 ans), l'objectif fondamental est d'expérimenter différentes fonctions et réactions du corps :

- En percevant les différentes réactions physiologiques de son corps dans le mouvement et l'effort
- En percevant les divers fonctionnements de son corps (force, vitesse, endurance et adresse)
- En exerçant diverses postures
- En distinguant et en nommant les différentes parties de son corps
- En intégrant le mouvement dans une pratique quotidienne
- En adaptant son comportement aux règles fondamentales de sécurité

Au cycle 2 (8-12 ans), on cherchera à mobiliser ses capacités physiques pour améliorer sa condition physique et se maintenir en santé :

- En découvrant les principales fonctions physiologiques
- En renforçant les acquis d'une bonne tenue corporelle
- En acquérant un comportement responsable à l'égard de sa santé et de celle des autres
- En entrainant sa condition physique de manière équilibrée (force, vitesse, endurance et adresse)
- En identifiant et en appliquant les règles de sécurité spécifiques aux diverses pratiques sportives
- En découvrant les principes d'une éthique sportive
- En exerçant des activités dans divers environnements (camps, journées de sports, …)

Enfin au cycle 3 (12-15 ans) on reconnaîtra les pratiques sportives favorables à l'amélioration de sa condition physique et de son capital santé :

- En acquérant de façon durable un comportement responsable à l'égard de sa santé et de celle des autres

- En appliquant les principes d'échauffement et diverses notions liées aux méthodes d'entraînement
- En considérant dans ses pratiques sportives les principes éthiques
- En identifiant et en critiquant les caractéristiques du phénomène sportif (dopage, pratique sportive excessive)
- En intégrant les règles de sécurité
- En participant à des activités extra-muros (camps, journées de sports, etc.)

2.3 Concept cantonal des sports

Le récent concept cantonal des sports (septembre 2023) précise le rôle du Canton et les axes de développement à moyen terme. Dans ce cadre, il est rappelé que le sport est avant tout une prérogative communale et que le Canton joue un rôle central de coordination et de promotion du sport.

Le concept prend ancrage sur 3 enjeux identifiés comme centraux en matière de politique du sport durable : la santé, la cohésion sociale et l'attractivité.

Pour répondre à ces enjeux, l'Etat décline ses actions dans 5 orientations stratégiques :

- Sport à l'école : renforcer et favoriser la pratique sportive à l'école à travers notamment de l'offre de sport scolaire facultatif et le développement de l'école à journée continue
- Sport populaire et sport d'élite : soutenir et contribuer au renforcement des clubs et favoriser le développement de pôles régionaux pour la formation de la relève sportive
- Infrastructures sportives : contribuer à une meilleure coordination de la planification des infrastructures sportives dans le canton et apporter un appui aux communes pour la construction ou la rénovation des infrastructures sportives d'importance cantonale.
- Manifestations sportives : favoriser l'accueil et l'organisation de manifestations sportives d'envergure dans le cadre d'une action concertée avec les principaux partenaires, dont Tourisme neuchâtelois
- Sports outdoor : développer l'offre des activités outdoor en l'utilisant comme un facteur d'attractivité du canton dans une démarche de développement durable.

Concrètement, les actions cantonales en lien avec les infrastructures sportives sont :

- Mettre en place un processus permettant une mise à jour annuelle du recensement en ligne des infrastructures sportives dans le canton
- Mettre à disposition des communes et des milieux sportifs des données consolidées sur l'évolution de la pratique sportive
- Proposer aux communes un service de soutien à la planification de leurs infrastructures sportives
- Définir les critères de ce qui constitue une infrastructure sportive d'importance cantonale et travailler à leur planification
- Proposer un crédit-cadre visant à soutenir financièrement les porteurs de projets dans la construction ou la rénovation d'infrastructures sportives d'importance cantonale
- Assurer un rôle de relais auprès de la Confédération pour les demandes de soutien financier via notamment les fonds CISIN (Concept des installations sportives d'importance nationale)
- Lancer un projet pilote de mesure de l'utilisation effective d'une ou plusieurs infrastructures sportives et d'un système de réservation, d'ouverture et de fermeture des infrastructures sportives, qui permette d'utiliser pleinement les créneaux potentiellement disponibles.

A l'heure de la rédaction de ces lignes, les critères permettant de qualifier une infrastructure d'importance cantonale ne sont pas officiellement définis et ne permettent pas de s'assurer qu'une salle triple soit reconnue d'importance cantonale. De plus, aucun crédit-cadre n'est à ce jour validé. Une proposition est réalisée dans le cadre du contre-projet à l'initiative « 1% pour le sport » présentée au chapitre ci-après.

Par conséquent, au vu des coûts en jeu pour la réalisation de ces infrastructures, l'absence de position claire de la part du Canton contribue à la complexification des dossiers.

Il est à mentionner qu'un recensement des infrastructures sportives, porté par la RNL (Région Neuchâtel Littoral) est en cours.

2.4 Initiative 1% pour le sport

Le 20 septembre 2021, l'initiative législative populaire cantonale intitulée « 1% pour le sport » a été déposée. Cette dernière demande que l'équivalent d'au moins 1% du budget de l'Etat soit consacré au soutien des activités sportives.

Si le Conseil d'Etat, dans son rapport du 25 octobre 2023, comprend les aspirations des initiant-e-s, il combat l'initiative et propose un contre-projet direct sous la forme d'un décret portant sur l'octroi d'un crédit d'engagement sur dix ans de 20 millions de francs permettant un soutien financier aux installations sportives d'importance cantonale.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat rappelle que la réalisation du concept cantonal des sports, en coordination avec les acteurs et actrices du domaine, précise la compétence principale des communes en matière sportive et a permis de clarifier les axes d'actions de l'Etat. Il souligne notamment l'axe « infrastructures sportives » comme l'un des éléments centraux où « *gravitent de nombreuses problématiques actuelles en lien avec la pratique du sport : le parc d'infrastructures sportives du canton est vieillissant et ne répond plus, en tout ou partie, aux normes environnementales et énergétiques actuelles. De plus, la pratique grandissante du sport, en clubs ou en pratique libre, nécessite une utilisation de plus en plus intensive des salles et autres piscines actuelles* ».

Ainsi, le Conseil d'Etat a proposé un contre-projet via un crédit d'engagement décennal de 20 millions de francs, traité dans une conception des installations sportives d'importance cantonale (CISIC) faisant ainsi miroir à l'instrument utilisé au niveau fédéral, soit la conception pour les installations sportives d'importance nationale (CISIN). Ce contre-projet n'ayant pas été jugé suffisamment conséquent par les initiants, le Conseil d'Etat a revu sa copie et un nouveau contre-projet est à l'étude et sera soumis au législatif cantonal ces prochains mois. A ce stade, rien n'indique que l'initiative populaire sera retirée.

2.5 Normes de planification de salles triples

Comme l'ensemble des pratiques, les normes en matière de sports ont largement évolué. Ainsi, si les premières recommandations de constructions se basaient principalement sur des hypothèses comprenant des classes de 50 élèves, puis dans les années 1960 pour la pratique des agrès, les normes actuelles sont largement influencées par la pratique des jeux d'équipes et adaptées au compétitions.

La création de salles triples répond à des normes minimales édictées par l'office fédéral des sports (OFSPO). La norme 201 dresse ainsi les programmes des locaux et les principes constructifs des installations sportives.

On notera qu'une salle triple, comme son nom l'indique, représente une surface de jeux de la taille de 3 salles simples accolées par leurs longs côtés, soit une surface minimale de 49m x 28m (soit environ 1'400 m^2). Cette surface permet de répondre aux besoins de compétition au niveau régional pour les principaux sports de balle et de ballon.

Bien entendu, une salle triple ne peut s'imaginer sans les autres locaux nécessaires à la pratique sportive (vestiaires, local pour matériel, etc.).

Le tableau suivant donne une première vue d'ensemble des recommandations et programmes des locaux en fonction du type de salle :

Salles pour le sport scolaire et associatif

Salle de sport	Salle simple	Salle double A	Salle double B	Salle triple
Salle de sport (dimensions normalisées)	28 × 16 × 7 m	32,5 × 28 × 8 m	44 × 23,5 × 8 m	49 × 28 × 9 m
Vestibule d'entrée	30 m^2	40 m^2	40 m^2	50 m^2
Vestiaires	2 × 25 m^2	4 × 25 m^2	4 × 25 m^2	6 × 25 m^2
Douches, zone de séchage	2 × 20 m^2	4 × 20 m^2	4 × 20 m^2	6 × 20 m^2
Salle des enseignants avec douche et toilettes	16 m^2	26 m^2	26 m^2	36 m^2
Local des agrès de sport	90 m^2	180 m^2	180 m^2	270 m^2
Toilettes	D 2/H 1+2P	D 3/H 2+3P	D 3/H 2+3P	D 4/H 3+4P
Local de gardiennage	10 m^2	10 m^2	10 m^2	10 m^2
Local pour appareils de nettoyage	10 m^2	12 m^2	12 m^2	15 m^2
Salle polyvalente (év. subdivisible)	60–80 m^2 selon besoin			
Salles de sport supplémentaires • Salle de fitness et de musculation • Salle de gymnastique	 80-200 m^2 hauteur min. 3,50 m selon besoin 100-200 m^2 hauteur min. 3,50 m selon besoin			
Vestiaires des salles de sport supplémentaires	2 vestiaires et 2 douches par salle de sport supplémentaire			
Salles supplémentaires pour les compétitions	Selon besoin (voir 3.2)			
Salles supplémentaires pour les manifestations socio-culturelles	Selon besoin (voir 3.2)			
Entrepôt	Selon besoin			
Local technique	Selon besoin			

Le document précise encore, qu'en fonction des sports, des recommandations particulières peuvent être exigées par les fédérations. A titre d'exemple, pour accueillir des matchs de volleyball au plus haut niveau, il est recommandé une hauteur sous plafond de 12.5m (recommandé 9m pour la LNA).

Des locaux supplémentaires sont par ailleurs souvent nécessaires en fonction de l'usage prévu, en lien notamment avec les entrées, vestiaires, toilettes et places (assis-debout) pour le public, les vestiaires pour les juges, les plateformes pour média, salle pour contrôles anti-dopage, locaux pour service d'ordre, salle de presse, etc. Si la salle a d'autres vocations que la pratique sportive, l'ajout de scène, dépôt, loges, cuisine et zone de restauration peuvent être nécessaires.

L'OFSPO dresse également des recommandations en matière de matériel disponible, d'éclairage, de ventilation, d'acoustique, mais aussi au niveau des équipements techniques nécessaires (tableau d'affichage, horloges, audiovisuels, etc.).

S'ajoutent les besoins en termes de mobilité et de stationnement. Les normes VSS exigent à minima 1 place par 100m^2 de halle et 0.1 place par spectateur.

Ces normes servent ainsi de base à l'élaboration des études de faisabilité.

Dans le cadre des réflexions préliminaires, une surface minimale disponible de 2'200 m^2 a été utilisée pour identifier les lieux potentiels et les impacts au sol pour une salle triple.

3. Evaluation des besoins

Les besoins en matière d'installations sportives sont largement reconnus. Comme le souligne le Conseil d'Etat, la pratique du sport s'étend au sein de la population et les infrastructures actuelles ne répondent plus, ni aux besoins, ni aux exigences en matière énergétiques.

En matière scolaire, il est fréquent que les établissements ne puissent pas garantir les 3 heures d'activités physiques hebdomadaires exigées et que les élèves doivent se déplacer dans d'autres collèges pour pouvoir pratiquer. Les contraintes sur les infrastructures de sport scolaire complexifient largement l'élaboration des horaires des différents collèges et impacteront également la mise en œuvre du projet MAE en restreignant les possibilités d'activités offertes aux enfants.

La problématique touche en outre les écoles professionnelles, lycées et l'Université.

Les clubs amateurs doivent également faire face à la surexploitation des installations et ne trouvent pas les créneaux disponibles pour couvrir leurs besoins ou accueillir de nouveaux membres. Il n'est par ailleurs pas possible aujourd'hui d'élargir l'offre à la population pour de nouveaux sports faute de locaux disponibles ou adaptés.

Enfin, le sport d'élite, véritable vecteur de rayonnement et d'émulation de notre ville et de notre canton, ne dispose pas des infrastructures adaptées pour répondre aux exigences des fédérations, notamment en termes d'accueil du public ou des médias, lorsque ces fleurons du sport neuchâtelois concourent au niveau international.

3.1 Besoins scolaires

Au niveau scolaire, l'analyse des besoins a été mise à jour en 2023, dans le cadre de l'évaluation des besoins en infrastructures scolaires, parascolaires et sportives en appui à l'élaboration du plan d'aménagement local (PAL).

Dans ce cadre, au niveau global, la Commune de Neuchâtel disposera dès 2025 de 19 salles[4] dans les collèges pour 244 classes (effectifs 2023-2024). Sachant que chaque classe doit prévoir 3 heures de sports hebdomadaires, cela représente ainsi 732 périodes d'utilisation.

Pour tenir compte de l'âge des enfants, donc de leur charge horaire (après-midi de congé, horaire jusqu'à 15h30 ou 17h20, etc.), le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) a développé une méthode d'aide à la planification des besoins, permettant d'identifier le nombre de salles de sport nécessaires en tenant compte des cycles scolaires.

Ainsi, l'utilisation d'une salle pour le cycle 1 peut être planifiée sur 28 période, 30 pour le cycle 2 ou 41 pour le cycle 3, qui peut avoir des cours notamment durant la pause de midi ou après 15h30.

Le besoin actuel des centres scolaires se résume ainsi :

	Centre de La Côte		
	Nb classe	Nb périodes	Nb salles
Cycle 1	25	75	2.68
Cycle 2	28	84	2.80
Cycle 3	26	78	1.90
	79	237	7.38
	Centre de La Côte : nb de salle		
		Corcelles	3
		Coteaux	1
		Charmettes	1
			5
		Manco	**- 2.38**

[4] Les tableaux ci-après tiennent compte d'une part de la salle supplémentaire prévue au collège des Parcs et, d'autres part, des classes et infrastructures de la commune d'Hauterive, membre du Centre du Mail, ce qui explique les différences par rapport aux chiffres mentionnés dans le texte qui ne prennent en compte que la Commune de Neuchâtel. A noter également que la salle polyvalente sise à Peseux (rue Ernest-Roulet), bien qu'utilisée à défaut d'autres alternatives par les plus jeunes élèves des collèges des Guches et de Pamplemousse n'est pas comprise dans la liste, car elle ne répond pas aux normes et n'est pas équipée pour répondre aux exigences de l'école et des clubs.

	Centre des Terreaux		
	Nb classe	Nb périodes	Nb salles
Cycle 1	34	68	3.64
Cycle 2	35	70	3.50
Cycle 3	22	44	1.61
	91	182	8.75
	Centre des Terreaux : nb de salle		
		Terreaux	1
		Parcs	2
		Serrières	1
		Vauseyon	1
		Valangin	1
		Promenade	2
			8
		Manco	**- 0.75**

	Centre du Mail		
	Nb classe	Nb périodes	Nb salles
Cycle 1	27	54	2.89
Cycle 2	29	58	2.90
Cycle 3	26	52	1.90
	82	164	7.70
	Centre du Mail : nb de salle		
		Mail	3
		Maladière	1
		Accacias	1
		Crêt-du-Chêne	1
		Hauterive	1
			7
		Manco	**- 0.70**

Ce sont donc bien 5 salles de sports qui manquent aujourd'hui dans les 3 centres du territoire neuchâtelois pour répondre aux exigences légales.

Trois (2.38) salles sont manquantes sur le Centre de La Côte (notamment au collège des Coteaux, pour les collèges primaires de Peseux, et pour Les Charmettes, notamment dans une vision d'utilisation du collège de Beauregard à plus long terme). A noter que les travaux d'assainissement importants du collège des Charmettes seront l'occasion d'évaluer la faisabilité de l'ajout d'une salle sur le site.

La création d'une seconde salle au collège des Parcs permettra de répondre en partie aux besoins du Centre des Terreaux (besoin de 0.75 salle), qui nécessiterait toutefois idéalement une salle supplémentaire, la salle de Valangin présentant des défis logistiques importants pour être utilisée à bon escient.

Au Centre du Mail (manque de 0.7 salle), le collège du Crêt-du-Chêne, bien que disposant d'une piscine qui offre des alternatives appréciées, nécessite, au vu de son effectif, une salle supplémentaire. La présence du collège de St-Hélène à proximité directe du site et propriété de la Ville, représenterait une opportunité particulièrement appréciable et idéalement située, tant pour les besoins de locaux scolaires que sportifs. Des solutions de relocalisation pour les écoles privées actuellement occupantes du site, sont en recherche pour permettre une bonne transition et le maintien d'une offre de formation diversifiée.

Les projections démographiques à horizon 2040, réalisées par le bureau MicroGis, ne font pas varier de manière significatives le besoin en matière d'infrastructures sportives scolaires. Le nombre de classes sur le périmètre de la Ville évoluant de manière modérée (+16 classes théoriques sur l'ensemble du territoire communal), ce phénomène accentue toutefois la pression sur les deux centres scolaires extérieurs et en particulier le Centre de La Côte. Cela étant, le besoin actuel en matière d'infrastructures sportives scolaires reste valable à long terme.

Ainsi, même avec une vision simplifiée, optimisant les utilisations sans tenir compte de la multitude de contraintes liées à la structure et aux particularités de l'horaire scolaire, ce ne sont pas moins de 5 salles de sports qui manquent pour répondre aux exigences légales et au développement démographique.

Une nuance peut toutefois être apportée en précisant que les écoles utilisent également piscines, patinoires, salles de spectacles et espaces d'activités en extérieures pour garantir une activité physique suffisante. Ces exceptions soulèvent bien entendu des difficultés logistiques, d'efficience en termes horaires, de coûts et de garantie de l'égalité de traitement entre les enfants, et ne sauraient être considérées comme des alternatives suffisamment pérennes (aspect saisonnier, répartition de l'utilisation entre toutes les classes, coûts, etc.) permettant de réduire le besoin en salles de sport.

En conclusion, les besoins scolaires représentent environ 5 salles de sport. Pour le Conseil communal, la bonne répartition géographique de ces salles reste plus importante que de disposer d'infrastructures

particulières, notamment d'une salle triple, dont l'usage n'est pas indispensable aux besoins scolaires.

3.2 Ecoles supérieures

Les lycées et écoles supérieures utilisent leurs propres salles (CPNE) ou les infrastructures de la Ville, en particulier La Riveraine ou La Maladière, conformément aux conventions établies lors de construction de ces dernières. Ainsi, le CSM (Complexe sportif de La Maladière) comprend les salles de La Riveraine (1 triple), de La Maladière (1 double et 1 triple) et celle du CPNE (1 simple). Il est régi par une convention fixant la répartition horaire et financière entre, d'une part, les écoles supérieures (Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et CPNE), qui sont les principales utilisatrices de ces salles en semaine et, d'autre part, la Ville qui les met à disposition des clubs en soirée et le week-end.

Les écoles supérieures, comme c'est également le cas pour les écoles obligatoires, doivent pallier le manque de disponibilité de salles pour assurer la 3ème heure de sport hebdomadaire et utilisent ainsi régulièrement les patinoires, les pistes de curling, ou d'autres locaux aménagés. Selon l'analyse du personnel enseignant, le besoin d'une salle supplémentaire est avéré.

3.3 Université

Contrairement aux autres universités suisses, l'UniNE ne dispose pas de ses propres salles de sport. Elle loue les installations à la Ville et à l'éorén. Dans ces conditions et au vu du besoin croissant en matière de sport scolaire et associatif, il n'est pas possible de garantir durablement les prestations actuelles en matière de sport universitaire.

Ces dernières correspondent à environ 200 heures hebdomadaires. Sur ces 200 heures, 120 nécessitent l'utilisation de salles de sport, le solde pouvant être réalisé en piscine, patinoire, salle de cours ou en extérieur par exemple.

La situation est également problématique pour répondre aux besoins en matière d'enseignement en Science et pratiques du sport (SePS). Cette filière peut être combinée avec des piliers en lettres et sciences humaines, en sciences ou en économie, et assurent la formation des nombreuses et nombreux futur-e-s enseignant-e-s secondaires du canton de Neuchâtel qui combinent le sport avec une deuxième branche enseignable. Afin d'assurer l'accréditation des formations, l'UniNE est tenue de satisfaire à des standards minimaux en matière d'équipements sportifs. Au vu des

collisions avec les besoins en sport scolaire et associatif, le SePS a fait le choix d'organiser une partie importante des enseignements durant la pause de midi ou après 17 heures.

Par ailleurs l'offre sportive et le programme sport-études de l'UniNE, régulièrement montré en exemple, constitue un élément important dans l'attractivité de l'Université.

Dans le projet « Univers », les besoins sportifs permettant de garantir l'indépendance et la couverture des besoins universitaires, tant en matière de bachelor SePS que les cours proposés par le Service des sports universitaires (SUN) sont définis ainsi :

• Une salle double :	920 m^2
• Deux petites salles de sport spécialisées :	380 m^2
• Vestiaires, WC :	300 m^2
• Local matériel :	200 m^2
• Locaux annexes (infirmerie, nettoyage, dégagement, hall, bureaux) :	300 m^2
TOTAL (surface plancher) :	**2'100 m^2**

Si le besoin identifié par l'Université correspond à une salle double (ainsi que d'autres salles annexes), le Conseil d'Etat et l'Université soutiennent une mutualisation de la construction avec la Ville, si cette dernière souhaite couvrir les frais supplémentaires permettant la création d'une salle triple et/ou d'installations spécifiques supplémentaires.

La localisation de cette salle à proximité directe du campus Univers est primordiale pour le Conseil d'Etat. Ainsi, le site du secteur Maladière-Patinoire est aujourd'hui priorisé, après l'abandon d'une variante sur la plaine du Mail ou la non-entrée en matière du Conseil d'Etat pour une délocalisation (vers d'autres communes ou dans le secteur de Peseux).

3.4 Besoins des clubs

Le rapport « Clubs sportifs en Suisse - Evolutions, défis et perspectives[5] » dresse un panorama particulièrement intéressant du paysage et de la vie des clubs de sports en Suisse. Si la situation neuchâteloise est certainement particulière, cette vaste enquête permet toutefois de tirer quelques lignes de forces importantes sur les clubs :

[5] Burgi, R., Lamprecht, M., Gebert, A. & Stamm, H.P. (2023) : Clubs de sport en Suisse - Evolutions, défis et perspectives. Ittigen près de Berne : Swiss Olympic

- Il existe 18'000 clubs sportifs en Suisse (plus de 600 dans le canton de Neuchâtel, dont environ une nonantaine annoncée auprès du Service des sports de la Ville comme domiciliés sur le territoire communal). Leur nombre diminue régulièrement depuis 1996 (27'000 en 1996), pour plus de 2.2 millions de membres actifs, soit un quart de la population.
- La proportion des enfants et des jeunes, ainsi que des seniors dans les membres connait une croissance continue. 43% de l'ensemble des membres de clubs ont moins de 20 ans, les plus de de 60 ans représentent 13.5% (proportion qui a plus que doublé ces 18 dernières années). Plus de 67% des jeunes de 10 à 15 ans font partie d'un ou plusieurs clubs sportifs. Cette proportion chute avec l'âge. Ainsi, en résumé, les clubs attirent de plus en plus d'enfants et de moins en moins d'adultes entre 21 et 60 ans.
- La plupart (près de 65%) des clubs ont moins de 100 membres. Cependant, le tiers des clubs de moyenne et grande taille regroupent près de 80% des membres actifs.
- Les femmes sont encore en minorité au sein des clubs sportifs. Elles affichent une progression lente mais constante pour constituer 38% des membres. 1 femme sur 5 en Suisse est membre d'un club de sport, contre près d'un homme sur 3. Les femmes immigrées sont particulièrement sous-représentées dans la population des clubs sportifs.
- Sur les 375'000 postes proposés par les clubs, seuls 6% sont rémunérés ou dédommagées. Ce large travail non rémunéré et bénévole représente ainsi près de 2 milliards de francs. La professionnalisation des clubs ne réduit pas le besoin d'engagement bénévole.
- Le budget moyen d'un club en Suisse est de 69'300 francs de recettes (principalement les cotisations des membres) pour 66'000 francs de charge par an. La médiane se situe quant à elle à 18'000 francs de recettes pour 17'200 francs de charge, soulignant la grande variabilité entre les clubs.
- Deux tiers des clubs sportifs, notamment les sports collectifs, utilisent des installations sportives publiques ainsi que des installations destinées au sport scolaire.
- Les coûts de l'utilisation de ces infrastructures sont généralement faibles en moyenne, grâce au soutien du secteur public, indispensable à la survie des clubs. Dans ce contexte, moins de 16% des clubs suisses jugent le prix pratiqué pour utiliser une infrastructure publique trop élevé, alors de 46% le juge très avantageux.

- 49% des clubs de Suisse romande considèrent qu'ils disposent d'une infrastructure trop petite ou insuffisante. Une demande particulièrement élevée en installations supplémentaires émane en outre des grands clubs comptant plus de 300 membres actifs, ainsi que des clubs à forte proportion d'enfants et d'adolescent-e-s. Plus de la moitié de ces clubs ont en effet besoin d'installations supplémentaires ou d'autres installations. La situation semble particulièrement précaire pour les clubs d'unihockey, dont près des trois quarts jugent leurs installations actuelles trop petites ou insuffisantes. De même, plus de la moitié des clubs dans les disciplines suivantes ne sont que partiellement satisfaits de leur infrastructure: natation (68%), football (60%), handball (59%), basketball (59%), athlétisme (55%), patinage (53%) et volleyball (53%)[6].

Les constats ci-dessus font écho à la réalité connue par le Service des sports de notre Ville qui fait face à d'importants flux de demandes de la part des clubs auxquelles il ne peut malheureusement pas toujours répondre. Ces sollicitations visent soit à élargir les horaires d'utilisation pour les clubs existants, soit sont des demandes pour de nouvelles utilisations ou des souhaits de locaux mieux adaptés. Un difficile exercice d'équilibrisme est réalisé par le Service pour répondre au mieux, dans un souci permanent d'égalité de traitement et de promotion de la diversité sportive.

Les plannings d'utilisation hebdomadaire des salles, en annexe 2, témoignent de la diversité de l'offre proposée, mais aussi et surtout de cette exploitation intensive des salles, notamment en semaine et en particulier sur les « heures d'or » à savoir entre 17h et 20h.

L'inadaptation des infrastructures à la demande mentionnée par certains clubs fait immédiatement écho au besoin d'une salle triple. En effet, deux éléments importants ressortent dans les demandes des clubs. Le manque de salles triples ne permet pas de proposer une offre dans certaines disciplines, par exemple le futsal[7], le handball ou le unihockey, qui sont

---

[6] Proportions issues de la version précédente du rapport, Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A. & Stamm, H.P. (2017) : Clubs sportifs en Suisse – Evolutions, défis et perspectives. Macolin : Office fédéral du sport OFSPO

[7] Le futsal, ou football en salle, est un sport collectif apparenté au football. Comme lui, il se joue principalement au pied avec un ballon sphérique. Il oppose deux équipes de cinq joueurs dans un gymnase, sur un terrain de handball. L'objectif de chaque équipe est de mettre le ballon dans le but adverse, sans utiliser les bras, et de le faire plus souvent que l'autre équipe.

des sports en forte croissance et nécessitent des surfaces de jeux couvertes importantes, notamment pour permettre la tenue de matchs officiels et des entrainements dans des conditions de match.

Par ailleurs, et les médias en font régulièrement écho, les exigences des fédérations sportives, lorsque des clubs d'élites engagés dans des compétitions internationales, dépassent les capacités de nos installations existantes. En particulier, les infrastructures communales ne permettent pas l'accueil d'un public suffisant et ne dispose pas de gradins sur les deux côtés de la salle (exemple La Riveraine).

Il est ainsi difficile d'estimer le nombre de salles supplémentaires que les clubs nécessiteraient, tant la demande semble inépuisable, accentuée par le caractère central de la Ville. En effet, si le nombre de clubs a tendance à diminuer, notamment par fusion, la localisation du club issu de la fusion en Ville de Neuchâtel est fréquente. De plus, le succès des clubs existants, notamment par de belles performances au niveau des équipes « élite », attirent davantage de membres et font croître les effectifs régulièrement. La Ville se trouve donc au centre d'un cercle vertueux en termes sportifs, avec des clubs qui se renforcent administrativement, obtiennent des bons résultats et attirent de nouveaux et nouvelles membres. Cependant, cet engouement se traduit par une pression accrue sur les infrastructures. Par ailleurs, il ressort d'un sondage réalisé par le Service des sports auprès de quelques clubs, que plus de 50% des membres sont domicilié-e-s hors de la commune de Neuchâtel.

L'annexe 1 donne certaines comparaisons nationales et inter-cantonales en matière de disponibilités d'infrastructures. Ces comparaisons peuvent donner une idée générale de la situation, mais doivent être interprétées prudemment, le dernier recensement national datant de 2012.

3.5 Synthèse des besoins

Le canton, dans son ensemble, accuse un manque important d'infrastructures sportives et un besoin urgent en matière d'assainissement de ces dernières. La création de 3 salles triples supplémentaires permettrait d'atteindre les standards nationaux.

Au niveau scolaire, ce sont actuellement 5 salles qui seraient nécessaires sur le territoire communal pour répondre aux exigences légales. Pour l'école, la proximité directe avec les élèves prime sur le type d'infrastructure. Ainsi, une vision idéale de deux salles supplémentaires sur le secteur de Peseux, une salle supplémentaire dans le secteur des Charmettes, une salle au Crêt-du-Chêne et une salle pour le Centre des

Terreaux permettrait d'accueillir les élèves en cohérence avec les prévisions démographiques réalisées à horizon 2040.

Les écoles supérieures auraient le souhait de pouvoir disposer d'une salle supplémentaire, idéalement dans le secteur d'utilisation actuel (Maladière-Patinoire).

L'Université a fait part de ses besoins qui se traduisent en une salle double et deux petites salles. La localisation à proximité du campus Univers est un élément déterminant (Maladière-Patinoire).

Les clubs sont demandeurs à la fois de disponibilités supplémentaires et d'infrastructures mieux adaptées pour le sport d'élite et pour d'autres disciplines (handball, futsal, unihockey, badminton etc.). Des solutions pourraient être trouvées dans la mise à disposition de salles simples supplémentaires de même que par la création d'une salle triple ou de salles triples, compte tenu des besoins et exigences de l'Université.

Le tableau suivant résume les besoins :

Utilisateurs	**Besoin**
Centre de La Côte	3 salles simples
Centre du Mail	1 salle simple
Centre des Terreaux	1 salle simple
Université, écoles supérieures, Clubs	2 salles triples, dont une aux normes internationales

4. Localisations et potentiels

Les motions traitées identifient deux secteurs de développement pertinents : d'une part, le secteur des Chapons à Peseux, acquis de longue date par la Commune de Peseux en vue de compléter son offre en infrastructure sportive et, d'autre part, le secteur du site du projet de développement de l'Université.

Le présent chapitre présente les particularités de ces sites, les réflexions et travaux ainsi que les prochaines étapes et jalons. L'analyse, qui s'appuie sur les projections à l'horizon 2040 de la nouvelle commune, prend désormais en compte l'entier du territoire fusionné. La stratégie

propose ainsi de répondre à la fois aux besoins de proximité de la centralité de Peseux et au rôle attendu d'un centre cantonal de plus de 45'000 habitant-e-s.

L'annexe 3 présente une vue d'ensemble des installations sportives sur le territoire communal.

5. Secteur des Chapons

La volonté de créer une salle de sport dans le secteur de Peseux, répondant tant aux besoins du Centre scolaire de La Côte qu'aux besoins des clubs est ancienne. Dès l'achat des parcelles par les autorités subiéreuses en 1985, leur destination avait vocation à renforcer les infrastructures sportives du village.

5.1 Bref rappel historique

En 1985, la commune de Peseux acquiert le terrain des Chapons, avec l'objectif de réaliser un projet de salles multisports en complément à la salle du collège des Coteaux.

Entre 1985 et 2006, la commune de Peseux réalise plusieurs études, mais sans suite.

En 2007, le Conseil d'Etat reconnait un besoin en matière d'infrastructures sportives scolaires, pour un peu plus d'une salle double.

En 2008, le Conseil communal consulte le Conseil général et les sociétés sportives sur leurs besoins en matière de salles de sport.

Le 20 mars 2013, le Conseil d'Etat demande à la commune une étude dans les deux ans à venir pour une salle de gym triple. Le 13 décembre, les trois groupes politiques du Conseil général déposent une motion pour demander à l'exécutif d'examiner deux variantes du projet.

Décembre 2015, la loi sur l'organisation scolaire (LOS) est modifiée et le financement cantonal des constructions scolaires est abrogé dès le 1er janvier 2016.

Les premières esquisses de travaux ne trouvent pas de consensus auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Dès 2016, les perspectives de fusion ralentissent les travaux.

Dès 2021, reprise des dossiers et des contacts par les nouvelles autorités. Les nouvelles autorités rappellent la volonté politique et l'urgence d'agir au travers d'une nouvelle motion, incluant par ailleurs la nécessité de travailler également sur les besoins de l'Université.

5.2 Situation actuelle et vision urbanistique

Le secteur des Chapons constitue l'une des principales zones de développement identifiée dans le projet de territoire du plan d'aménagement local (PAL). Ce secteur doit servir à valoriser et renforcer la centralité de Peseux. Il est ainsi précisé que *« le développement envisagé découle des réflexions entamées par les anciennes autorités. Le secteur est promis à une mutation très importante, marquée par une mixité fonctionnelle, la réalisation de nouveaux équipements publics (salle de sports, accueil parascolaire, etc.), le tout en relation étroite avec le renforcement de la centralité de Peseux »*[8].

La volonté politique est ainsi clairement affichée de garantir une vocation d'utilité publique, mais également de développer le secteur en un quartier mixte (logements et commerces) avec une vision globale du secteur.

Figure 1: Secteur des Chapons, Peseux, plan de situation (en gris, zone d'utilité publique, en violet, zone commercial, et orange, zone d'habitation)

[8] 23-019 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le projet de territoire du 27 septembre 2023.

Très concrètement, dans ce secteur, le domaine privé communal s'étend sur environ 6'200 m^2 et est partagé entre zone d'utilité publique (parcelle n° 2969, 3'561 m^2) et zone d'habitation de moyenne densité (parcelle n° 2990, 2'606 m^2). Ces parcelles jouxtent des parcelles privées à vocation commerciale ou d'habitation.

5.3 Etat de situation et prochaines étapes

Une vision de développement cohérente avec l'ensemble des enjeux identifiés pour le secteur est nécessaire. Idéalement situé au cœur de Peseux, à proximité directe de commerces et d'activités, c'est l'un des tous derniers secteurs de la Commune disposant d'un tel potentiel pour développer l'ensemble d'un quartier et le valoriser en profondeur et à long terme.

Cette situation, particulièrement avantageuse, appelle à une pesée des intérêts délicate, notamment en matière de service public, mais également sur l'utilisation économique de ce secteur privilégié.

Concrètement, s'il est faisable de créer sur ce site une salle de sport triple, l'horizon temporel de réalisation, d'une part, n'est pas acceptable pour répondre aux besoins scolaires urgents et, d'autre part, une utilisation plus rationnelle de la surface paraît devoir être envisagée. En effet, les différents enjeux auxquels nos autorités doivent faire face en matière de vieillissement de la population et d'augmentation de sa population nous amènent à prévoir d'autres affectations dans ce secteur.

En outre, la surface disponible, propriété de la commune affectée en zone d'utilité publique, n'est pas suffisante pour accueillir une salle triple à court terme. Le secteur doit donc avant tout être consolidé au travers du PAL. Il n'est pas possible de construire sur des zones de natures différentes (ZUP, habitation, commercial). Ces dernières sont soumises à des critères de densité et de hauteur maximale différentes qui, à l'heure actuelle, ne pourraient pas être respectées. Cette étape de clarification des zones et du cadre réglementaire devra ensuite faire place à une étude de détail et à une planification spécifique entre les acteurs concernés. Ces étapes réglementaires (clarification du plan de zones et/ou plan de quartier/plan spécial) sont par ailleurs sujettes à recours.

Dans cette vision, les projets des différents propriétaires actuels doivent idéalement pouvoir s'y intégrer. Ainsi, les discussions avec les propriétaires voisins sont en cours pour déterminer leurs attentes, besoins et délais.

Alors seulement, si le cadre règlementaire en lien avec de futures constructions entre en vigueur, les études de faisabilité en vue de la réalisation seront menées parallèlement à un travail de négociation sur le nécessaire partenariat public-privé permettant le bon déploiement d'une infrastructure publique sur ces parcelles.

Dans ce cadre, il ne semble pas réaliste, en raison des processus de planification, de projeter une construction sur ce site dans un horizon de temps inférieur à 10 ans.

En outre, une pesée d'intérêts entre les différentes politiques publiques que nous souhaitons menée devra se faire. Le rapport 24-002 concernant la politique vieillesse[9] soulignait l'important défi du vieillissement démographique à venir et l'urgent besoin de disposer de lits en établissements médico-sociaux. Le rapport 23-026 concernant la stratégie immobilière et la politique du logement[10] mettait de son côté en évidence le besoin d'appartements avec encadrement et de logements attractifs pour toutes et tous, en lien avec les objectifs annoncés de pouvoir accueillir 6'000 habitant-e-s et 5'000 emplois supplémentaires d'ici 2040. Enfin, la demande en accueil extrafamilial reste très forte et ce, d'autant plus, avec la volonté de soutenir les familles au travers d'un accueil à la journée comme mis en lumière par le projet MAE. Projet qui nécessite également la mise à disposition d'infrastructures sportives.

5.4 Proposition alternative

Les difficultés de faisabilité légales et techniques cumulées à l'exigence d'une utilisation « économique » du sol sur ce secteur et la longueur des procédures, nous invitent à étudier la faisabilité d'une infrastructure sportive sur d'autres sites proches et ainsi évaluer le coût d'opportunité.

Si une salle triple sur le secteur des Chapons n'est pas réaliste à court ou à moyen terme et rend difficile la réalisation d'autres objectifs, il semble toutefois possible de répondre aux attentes des écoles de La Côte et des clubs, à proximité directe des sites scolaires.

---

[9] 24-002 – Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la stratégie relative au vieillissement de la population et à ses défis accompagnée de la réponse à la motion n°350 « Favoriser la relève de la médecine de proximité » du 19 février 2024.
[10] 23-026 – Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant la stratégie immobilière et la politique communal du logement du 5 février 2024.

D’une part, la rénovation du collège des Charmettes, dont les études ont débuté à l’été 2024, inclura l’analyse de la possibilité de la création d’une nouvelle salle sur le site, permettant de répondre aux besoins du collège et tenir compte de la présence du collège de Beauregard. Les travaux d’assainissement sont à ce stade planifiés pour 2027 ou 2028.

D’autre part, le site du collège des Coteaux, zone d’utilité publique, propriété de la Commune pourrait offrir la surface nécessaire pour accueillir une salle double, éventuellement utilisable comme salle polyvalente. Malheureusement la surface disponible ne permet pas la création d’une salle triple. Cette réalisation pourrait intervenir à relativement court terme, la parcelle étant propriété de la commune, et s’intégrer dans le cadre des nécessaires travaux d’assainissement du site. Les réponses aux besoins scolaires et d’une partie des clubs trouveraient ainsi à moyen terme des réponses satisfaisantes. Le site des Coteaux fait aujourd’hui l’objet d’étude pour son assainissement et diverses variantes pour l’implantation de salles de sports (rénovation ou transformation de la salle actuelle, ajout d’une salle simple avec transformation du bâti actuel, salle simple ou double dans la cour, possibilité d’enterrer les installations pour conserver les espaces extérieurs accessibles fort prisés par la jeunesse actuellement, etc.).

Le besoin de trois salles pour le secteur de La Côte pourrait également trouver un élément de réponse sur le site du collège des Guches qui dispose de la surface suffisante pour accueillir une nouvelle salle. Pourrait alors se poser la question d’une utilisation alternative pour la salle polyvalente sise à Ernest-Roulet, utilisée aujourd’hui pour les plus jeunes élèves, mais vétuste et hors normes.

Les besoins scolaires et les besoins des clubs locaux pourraient ainsi trouver des réponses à moyen terme, soit par l’ajout de salles aux Charmettes (+1), aux Coteaux (+2), soit par la répartition entre Charmettes (+1), Coteaux (+1) et aux Guches (+1).

A noter encore, que la parcelle N°3942, ou se situe actuellement le terrain herbeux au nord du collège Pamplemousse, dispose de la surface théorique nécessaire pour installer une salle triple. Cependant, la faisabilité et l’acceptabilité d’une telle infrastructure sur ce site n’est pas envisageable. Une salle triple ne respecterait pas les normes en vigueur (la zone interdit actuellement toute construction) et même un changement d’affectation dans le cadre du PAL ne permettrait pas de respecter les distances minimum à la propriété.

Enfin, les différentes variantes étudiées sur le site de La Maladière-Patinoire, renforceraient les synergies et le caractère de pôle sportif du site en proposant des infrastructures dédiées au sport d'élite et à certains sports collectifs tout en répondant aux besoins de l'Université et des écoles supérieures, à proximité directe de leurs lieux d'études.

Figure 2: Vue du secteur de Peseux et du réseau de salles potentiel

6. Université – Secteur Maladière-Patinoire

Dans le cadre de son concept d'agrandissement, dont les bâtiments académiques ont fait l'objet d'un concours d'architecture qui a récompensé le projet « Univers » du bureau d'architecture Berrel Kräutler Architekten AG, l'UniNe souhaite se doter, en outre, de salles de sport dans le secteur.

Une salle double ainsi que deux salles spécialisées sont nécessaires pour répondre aux besoins identifiés en matière d'enseignement et de pratique du sport. Le crédit de construction devrait être soumis au Grand Conseil au printemps 2025 et pourrait inclure un montant prévisionnel pour les salles de sports.

Pour la Ville, l'opportunité de s'intégrer au projet pour favoriser la création d'une salle triple est évidente au vu des besoins exprimés par l'ensemble des partenaires. Différents sites ont été étudiés, notamment sur la Plaine du Mail, dont les études préliminaires ont abouti au rejet par les services cantonaux.

Le site privilégié à l'heure actuelle est le site de La Maladière, site à vocation sportive et regroupant le stade et les salles de sports de La Maladière, la salle de La Riveraine, celle du CPNE, les deux patinoires, ainsi qu'un terrain de football, des terrains poly-sportifs extérieurs ou encore le minigolf.

GÉOPORTAIL DU SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE NEUCHÂTELOIS

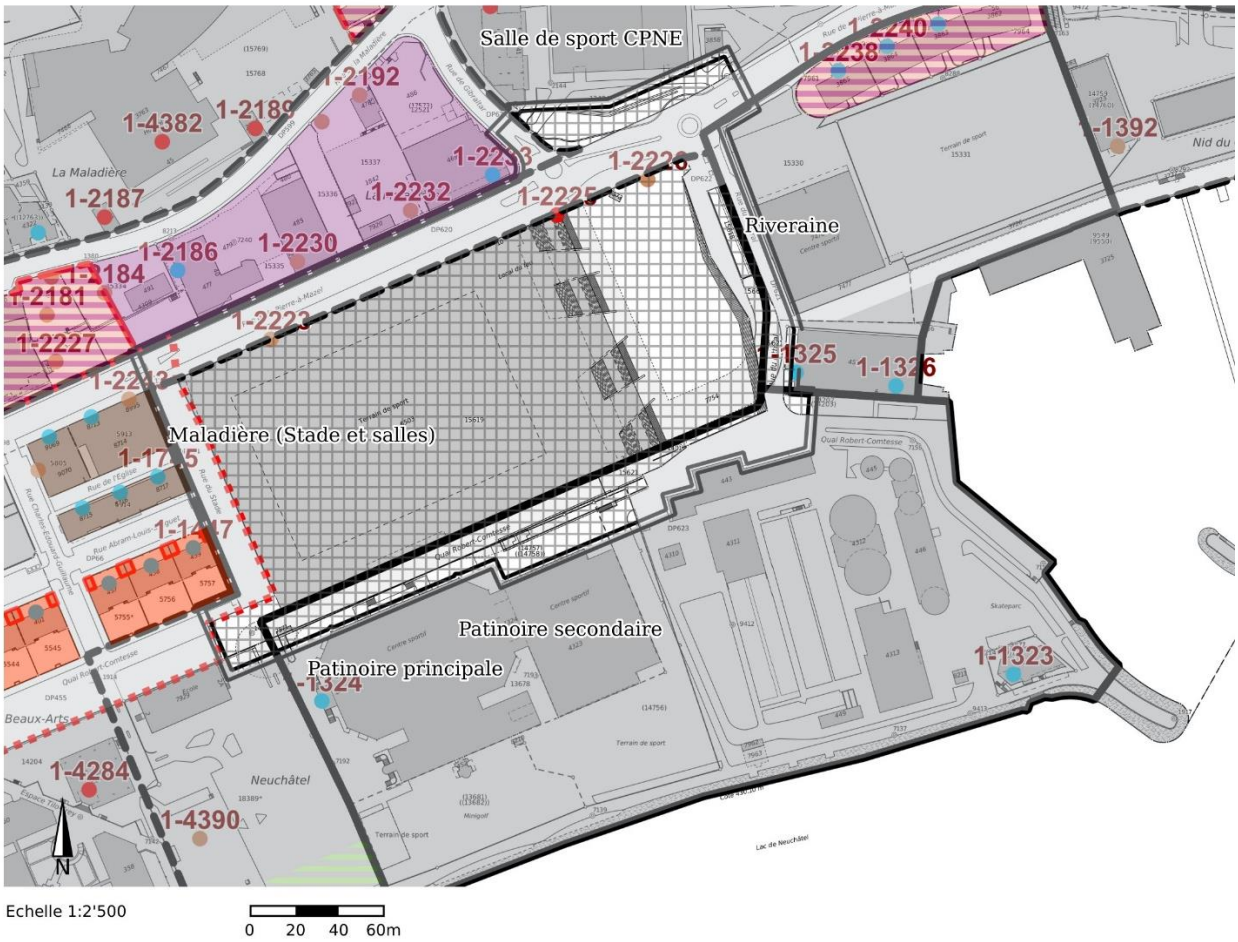

A proximité de la gare et de la sortie d'autoroute, le site dispose également d'ores et déjà d'une infrastructure de stationnement en ouvrage de 900 places et peut bénéficier de la présence de la STEP et/ou du lac pour son approvisionnement énergétique. Les besoins en assainissement des patinoires et de La Riveraine permettent d'entrevoir des synergies potentielles. C'est dans ce cadre que le Conseil communal a octroyé un crédit de sa compétence pour étudier différentes variantes sur ce site, en collaboration avec le Canton.

Ces variantes et études doivent mettre en lumière les nécessités d'assainissements et déterminer la faisabilité d'une densification des sites.

Les retours du bureau mandaté sont attendus pour fin 2024.

6.1 Syndicat des patinoires

Si le régime cadastral et foncier est plus simple sur le secteur de La Maladière et des patinoires, l'ensemble du site étant en zone d'utilité publique, propriété de l'Etat, mais octroyant un droit de superficie à la Commune, la structure de propriété des patinoires, quant à elle, est définie ainsi :

Conformément à l'arrêté du Conseil général de la Ville de Neuchâtel du 10 janvier 1983 ainsi que l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 février 1983, les membres fondateurs[11] ont constitué la Société anonyme immobilière des patinoires du littoral neuchâtelois le 15 novembre 1983, dont le but est la construction et l'entretien de patinoires régionales à Neuchâtel et la mise à disposition des installations à une société d'exploitation.

Inaugurées le 8 février 1986, les patinoires du littoral neuchâtelois étaient, à l'origine, exploitées par un syndicat regroupant huit communes (Neuchâtel, Thielle-Wavre, St-Blaise, Hauterive, Auvernier, Colombier, Peseux, Corcelles-Cormondrèche). Suite à la fusion entre Thielle-Wavre et Marin-Epagnier, la Commune de La Tène a décidé de se retirer du Syndicat des patinoires en 2010. Toutefois, la nouvelle commune fusionnée de Laténa, qui existera à partir du 1er janvier 2025, a d'ores et déjà annoncé sa volonté de faire partie du Syndicat. Quant à la commune fusionnée de Milvignes, elle est demeurée membre du Syndicat en 2013.

La fusion des communes de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin, effective au 1er janvier 2021, a eu pour conséquence une répartition nouvelle de l'excédent de charge des patinoires du littoral sur le plan géopolitique. En effet, seules quatre communes sont aujourd'hui officiellement membres du Syndicat : Neuchâtel, Hauterive, St-Blaise et Milvignes.

Dans les faits, c'est bien le Syndicat, via ses différents organes qui assure la gestion et l'exploitation courante des patinoires et la société immobilière qui entretient et réalise les principaux investissements.

Dès lors, tant le Syndicat intercommunal que la Société anonyme des patinoires devront se prononcer sur les propositions de la Commune, et,

---

[11] Sont membres fondateurs selon l'acte constitutif: La commune de Neuchâtel, Young-Sprinters NE Sports Hockey-Club SA, Hockey-Club Serrières-Peseux, Hockey-Club Université NE, Club des Patineurs de NE, NE Sports, Panathlon International section NE, Curling-Club NE Sports.

cas échéant, déterminer les mécanismes de financement, tout en intégrant les participations de l'Etat pour les besoins de l'Université.

7. Synthèse et vue d'ensemble

Le présent chapitre propose de synthétiser et résumer les propos établis dans les chapitres précédents

Stratégie

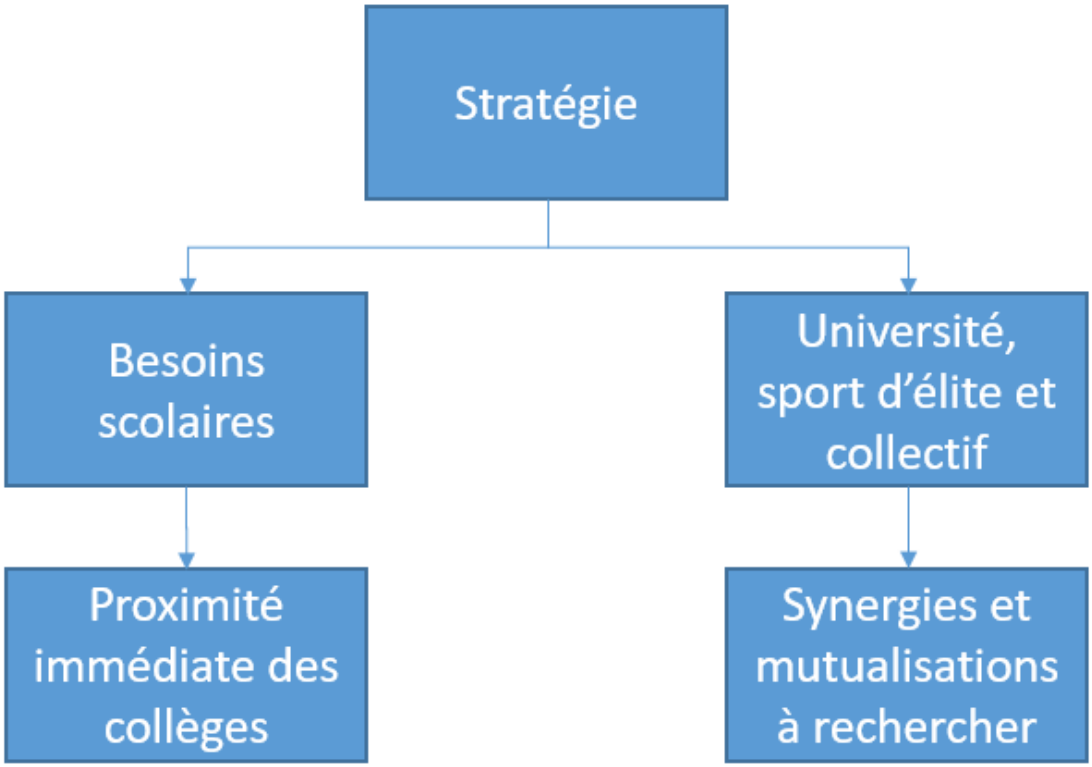

Besoins

Utilisateurs	Besoin
Centre de La Côte	3 salles simples
Centre du Mail	1 salle simple
Centre des Terreaux	1 salle simple
Université, écoles supérieures, Clubs	2 salles triples, dont une aux normes internationales

Actions en cours et prochaines étapes

Centre de La Côte	**Mesures**	**Calendrier**
Collège des Charmettes (ajout d'une salle simple)	Assainissement nécessaire, études en cours	Réalisation prévisionnelle 2027-2029
Collège des Coteaux (ajout d'une ou deux salles selon faisabilité)	Assainissement nécessaire, études en cours	Réalisation prévisionnelle 2027-2029
Collège des Guches	Assainissement à planifier, en attente des faisabilités sur les Coteaux	A planifier
Centre des Terreaux		
Potentiel pour création de salle à définir (idéalement secteur Terreaux)	Pas de projet identifié à court terme. (finalisation projet du Collège des Parcs)	
Centre du Mail		
Crêt-du-Chêne	Solutions à consolider (St-Hélène, éventuel agrandissement du collège, etc.)	Coordination en cours avec partenaires. Horizon pour disposer d'une solution 3-5 ans.
Secteur Maladière		
	Etudes de faisabilité en cours	Planification à consolider avec l'ensemble des partenaires. Etudes de faisabilité disponibles à fin 2024

8. Impact de la proposition

8.1 Impact sur l'environnement

La création d'infrastructures importantes génère inévitablement un impact environnemental. Cependant, nous pouvons le limiter en densifiant le bâti actuel et en limitant l'emprise sur les zones naturelles. Les synergies avec les besoins d'assainissement de bâtiments actuels, tels que les patinoires ou les collèges offrent de belles opportunités dans ce domaine

Il faudra également chercher à favoriser les procédés et matériaux constructifs à empreinte écologique la plus faible, dans l'esprit de la motion de votre Autorité demandant l'utilisation du bois et via l'intégration des méthodes d'approvisionnement énergétique durable par le chauffage à distance ou l'utilisation des énergies produites par la STEP. Enfin, favoriser des emplacements accessibles en transports publics ou en mobilité douce permettra de limiter les émissions liées aux déplacements.

8.2 Impact sur les finances

L'investissement initial, pour la création de ces salles sera important et impactera immanquablement nos capacités d'investissements pour d'autres projets. Il est cependant à ce stade trop tôt pour estimer une enveloppe financière, les options de bases devant encore être confirmées et les études de projet menées. La création de telles infrastructures fera l'objet de rapports à l'appui de demandes de crédit à l'attention du Conseil général qui devra alors effectuer des pesées d'intérêts et une priorisation des projets en fonction des ressources disponibles.

Au-delà des éléments d'investissements, et donc des frais financiers en découlant (intérêts et amortissements), qui doivent encore être définis, l'OFSPO estime le coût d'exploitation annuel par unité de salle de sport à 80'000 francs dont 0.4 EPT pour l'entretien et la gestion. La vision proposée dans le présent rapport, avec 11 unités de salles, entrainera a minima une augmentation à long terme des charge d'exploitation de l'ordre de plus de 400'000 francs pour les 4.4 EPT nécessaires à l'entretien de ces infrastructures.

Par conséquent, même si des recettes sont attendues (locations de l'éorén, des écoles supérieures et des clubs, participation au financement par le Canton et éventuel partenariat publics-privés), et que des économies d'échelles sont probablement possibles en fonction de l'agencement des locaux et des mutualisations, la volonté de renforcer

notre vocation sportive générera des charges d'exploitation supplémentaires importantes, à terme, pour notre Commune.

A noter encore que ces nouvelles charges ne seront a priori pas couvertes par les dédommagements pour charges de centre perçus dans le cadre de la péréquation financière des charges[12], bien que les infrastructures bénéficieront aussi aux clubs provenant d'au-delà de nos frontières communales ou qui font rayonner l'ensemble du canton. Pour rappel, on peut estimer que plus de la moitié des membres des clubs sont domicilié-e-s hors du territoire communal.

Enfin, le cadre financier sera un point d'attention particulier : les infrastructures scolaires sont relativement simples à traiter, la Commune agissant seule et pour son compte et percevant un dédommagement a posteriori de l'éorén. Par contre, pour les salles triples, il conviendra de prendre des orientations quant à la création de possibles partenariats public-privé, mais aussi de trouver des chemins pertinents pour traiter avec les autres parties, tels que l'Etat ou la société anonyme des patinoires. Les récents exemples des partenariats trouvés par exemple à Fribourg (BCF Arena), à Bienne (Tissot Arena) ou à Lausanne (La Vaudoise Arena) peuvent être des sources d'inspiration. Le modèle de collaboration et contractuel devra faire l'objet d'une étude fine afin d'assurer le juste équilibre entre gestion du risque, système de gouvernance et modalité de financement.

8.3 Impact sur le personnel communal

Le présent rapport n'a pas d'impact direct immédiat sur le personnel communal, si ce n'est de mettre en évidence l'important travail réalisé par les différents services pour coordonner et trouver des solutions pour répondre aux différents besoins.

A terme, l'entretien de ces salles de sports peut nécessiter l'engagement de personnel pour leur entretien et leur gestion à hauteur de 0.4 EPT par unité de salle, soit au total 4.4 EPT une fois l'ensemble du plan déployé.

---

[12] Pour rappel, la Commune de Neuchâtel reçoit à titre de compensation des charges de centres en matière de sports, culture et loisirs, un montant de 6.5 millions dont 25% (1.625 millions) à répartir entre les différents syndicats intercommunaux (Patinoires, Théâtre du Passage et Anneau d'athlétisme)

9. Conclusion

Les besoins en infrastructures sportives sont forts, tant en matière scolaire que pour les clubs. Cette pression sur les infrastructures sportives est le reflet d'une offre lacunaire au niveau cantonal. Ainsi, concernant les salles triples, 3 sont manquantes dans notre canton pour atteindre le niveau moyen suisse.

Au niveau de l'école obligatoire, 5 salles sont manquantes pour répondre aux exigences légales et les écoles supérieures souhaitent pouvoir disposer de l'équivalent d'une salle supplémentaire. En parallèle, de nombreux équipements sportifs, vieillissants et peu efficients en matière énergétique, doivent être assainis, accentuant d'autant la pression financière sur les communes.

Le Conseil général, au travers de ces motions, encourage clairement une politique du sport volontariste, saluée par le Conseil communal, qui renforcerait significativement le caractère de pôle cantonal en matière de sports collectifs et d'élite de la Commune de Neuchâtel. Avec deux salles triples supplémentaires, notre commune en abriterait alors 4 sur son territoire, sur les 7 au niveau cantonal.

Les besoins scolaires (éorén, écoles supérieures et Université) expriment des besoins de proximité avec les lieux d'études, alors que les clubs sont quant à eux également demandeurs d'infrastructures mieux adaptées à leurs besoins, notamment pour certaines disciplines ou pour répondre aux exigences du sport d'élite.

Le présent rapport dresse un panorama de la situation, des réflexions menées et des propositions. Dans ce cadre, la vue d'ensemble peut être résumée ainsi :

Le secteur de Peseux connait une forte demande scolaire. A court terme, une réponse peut être donnée sur le site des Charmettes (une seconde salle), sur le site des Coteaux (une nouvelle salle simple ou double en sus de l'assainissement de l'existante) et/ou sur le site des Guches. Cette réponse à court terme renforcerait l'offre en salles pour toute la centralité de Peseux avec une mise en réseau plutôt qu'une centralisation sur le secteur retenu initialement des Chapons. Si ce secteur avait été jugé idéal pour l'accueil d'une salle triple, il semble aujourd'hui illusoire d'y voir une solution de court terme. En outre, ce site de développement stratégique doit faire l'objet d'une pesée d'intérêts entre les différentes politiques publiques que la Commune souhaite développer. Dans ce cadre, des utilisations alternatives, permettant notamment de répondre aux défis

démographiques, valorisant davantage la proximité des commerces et la centralité du site comme le logement ou les établissements de santé sont, selon le Conseil communal, à privilégier.

En parallèle, le site de La Maladière, qui accueille en particulier les patinoires et la salle de La Riveraine, pourrait renforcer son caractère de pôle sportif. Proche de l'Université et des écoles supérieures, profitant de conditions d'accès efficientes et d'un potentiel de densification intéressant sur une zone dédiée à l'utilité publique, la création de nouvelles salles à l'attention de l'Université, mais aussi du sport collectif et d'élite, sur ce site, semble parfaitement cohérent.

Les études en cours sur le potentiel du site des patinoires en particulier permettra de rapidement évaluer quelles solutions sont réalistes. S'il existe une solution pour créer deux salles triples, dont une adaptée aux besoins des normes internationales, les efforts pourront alors être concentrés d'une part sur les besoins scolaires du Centre de La Côte, d'autre part sur le développement des politiques publiques que nous souhaitons déployer sur le secteur des Chapons.

Les incertitudes concernant les intentions et moyens cantonaux, mais aussi les intentions des autres communes, ajoutent un élément de complexité à nos démarches. Ils confirment néanmoins le besoin d'action pour lancer une dynamique de renforcement et de soutien de la pratique sportive dans le canton et sur notre territoire communal.

En espérant que le Conseil général soutient la vision de développement proposée à l'échelle de la commune fusionnée, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de prendre acte du présent rapport et, dans l'attente de rapports circonstanciés pour le financement des nouvelles infrastructures projetées, nous vous proposons de classer la motion sans numéro issue de la commune de Peseux « Etude pour une salle multisports à Peseux » ainsi que la motion n°347 «Construction de deux halles de gymnastique triples à Peseux et vers l'Université de Neuchâtel ».

Neuchâtel, le 11 septembre 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,	Le chancelier,
Violaine Blétry-de Montmollin	Daniel Veuve

10. Annexe 1 – Données et comparaisons nationales et cantonales

Sur la base des études et recensement des infrastructures sportives en suisse (OFSPO, 2012[13]) et du rapport MicroGis (2023) on peut dresser un point de situation entre les propositions de la Ville de Neuchâtel et le niveau moyen suisse.

Densité en salle pour 10'000 habitant-e-s	Petites et salles simples	Salles doubles	Salles triples
Suisse (2012)	5.15	0.36	0.44
Ville de Neuchâtel (2022)	4.28	0.45	0.45

Cette vision comparative, présente un manco en termes de salles simples (environ 5 salles manquantes) par rapport à la moyenne suisse, et des disponibilités en salles doubles et triples dans la moyenne. Attention toutefois, car il s'agit bien d'une moyenne nationale qui ne tient pas compte du caractère urbain, densément peuplé et central de notre commune.

Le rapport de 2012 de l'OFSPO complète cette approche de recensement par des comparaisons cantonales. Dans ce cadre, la position de la Ville qui souhaite davantage de coordination et de vision cantonale est soulignée par les graphiques suivants qui mettent en évidence le retard important du canton de Neuchâtel dans le déploiement de ses infrastructures sportives.

On y constate clairement que le canton de Neuchâtel était à la traine en termes de salles triples en 2012.

[13] Balthasar, Andreas et al. (2013) : Installations sportives en Suisse : statistiques 2012. Rapport de synthèse. Macolin : Office fédéral du sport OFSPO

G 4.6: Couverture en salles de gymnastique triples au niveau cantonal

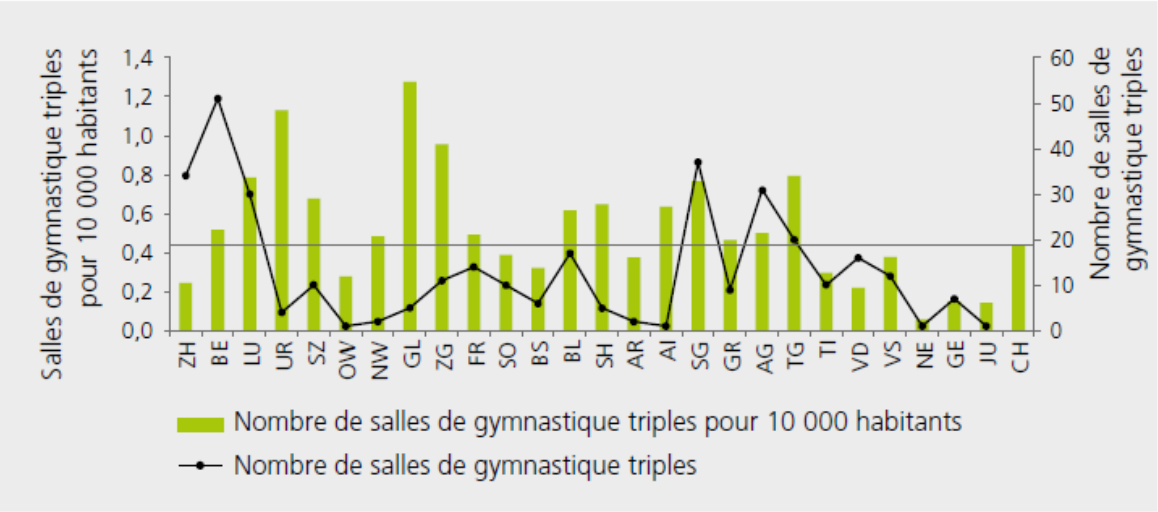

Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

Aujourd'hui, le canton compte 5 salles triples, soit une densité de 0.28 salles pour 10'000 habitant-e-s et présente donc un manco de 3 salles triples au niveau cantonal pour atteindre la moyenne nationale de 0.44 salle triple pour 10'000 habitant-e-s. Les salles actuelles sont notamment situées sur le littoral et la région des Montagnes. Le déficit de salles triples observé dans notre canton est vraisemblablement accentué par l'absence d'infrastructures de ce type au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz.

La salle de La Riveraine (1'450 places), le pavillon des sports de la Chaux-de-Fonds (1'000 places) et la halle polyvalente du Locle (500 places) sont les seules à pouvoir accueillir du public en tribune.

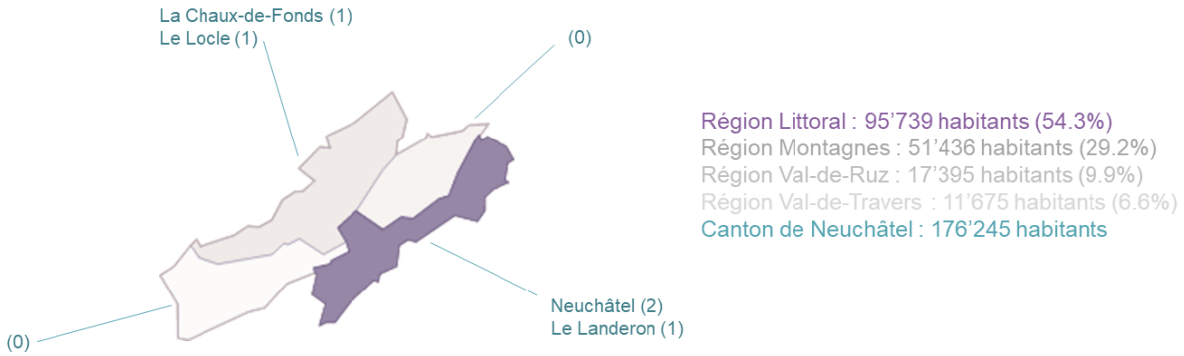

Le manque d'infrastructures (en 2012) est également identifié en matière de salles simples (la comparaison n'a pas été réalisée pour les salles doubles) de même qu'en matière de bassins couverts.

G 4.7: Couverture en salles de gymnastique simples au niveau cantonal

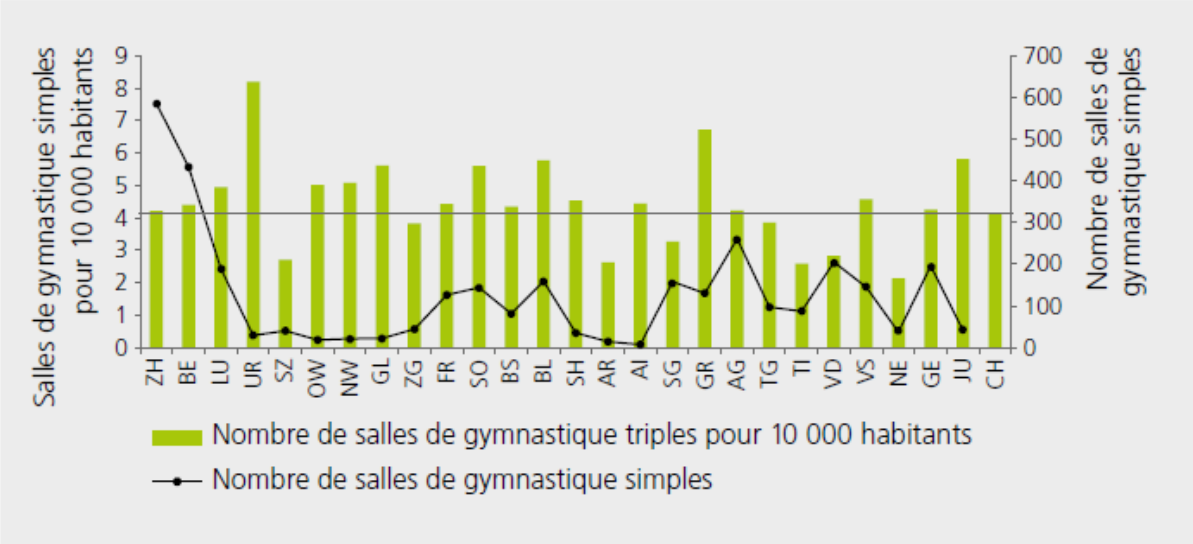

Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

G 4.8: Couverture en piscines couvertes au niveau cantonal

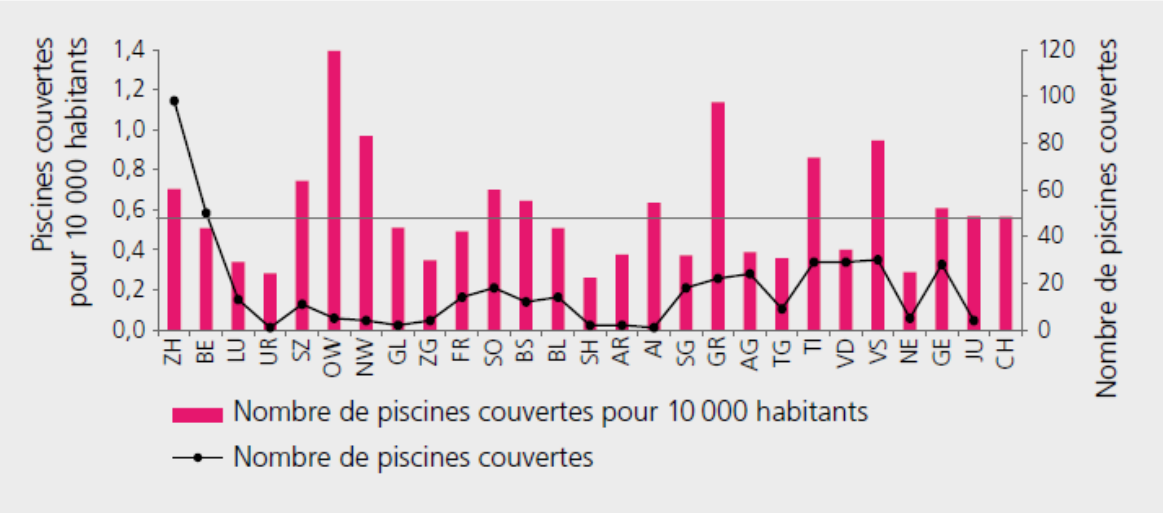

Base: 20 700 types d'installation (enquête 2012). Sont considérées comme piscines couvertes les installations équipées d'un bassin de natation dans une salle, sans prise en compte des installations de plongeon, des bassins non-nageurs et des bassins récréatifs.

11. Annexe 2 – Occupation des salles de sports

Les tableaux d'occupation suivants présentes les différents créneaux horaires sous gestion du Service des sport.

A noter que l'éorén utilise les salles, en principe de 08h00 à 17h00 en semaine pour les salles des collèges. Les mercredi après-midi sont en règle général mis à disposition des clubs.

Pour La Riveraine et La Maladière, ce sont les écoles supérieures (lycées) qui utilisent principalement les salles en semaines (08h00-17h00).

La salle du CPNE est utilisée pour son propre usage en semaine de 08h00 à 17h00.

La salle polyvalente de Peseux, est utilisée par le Service de la cohésion sociale, pour l'accueil et les activités des associations hors des créneaux présentés dans le tableau ci-après.

Pour toutes les salles, en principe, les jours de week-end sont dévolus aux manifestations et compétitions.

Les salles du Mail, sous supervision directe de l'éorén, sont utilisées hors des horaires scolaires par l'Université.

ACACIAS - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
11:45-13:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement juniors - Compétition élite	12:15-13:30 OFS-Volley Carelli.V Entraînement adultes - Volley loisirs	14:00-16:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement juniors - Compétition élite	11:45-13:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement juniors - Compétition élite	12:00-13:30 EOREN Entraînement adultes - Enseignants	09:00-10:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U10
17:15-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U14	17:15-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U18	17:00-18:30 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement juniors - Loisirs	17:00-18:30 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement juniors - Loisirs	18:00-20:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement juniors - Compétition élite	10:30-12:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U18
18:30-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement adultes - U23	18:30-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U20	18:30-20:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement juniors - Loisirs	18:30-20:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement mixtes - 1L & 2L	20:00-22:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement adultes - Compétition	
20:00-22:00 Service des sports de l'Université de Neuchâtel Entraînement adultes - Frisbee Uniquement du 28.10 au 31.03.2025	20:00-22:00 MJ Union Madama.D Entraînement adultes - 3LM	20:00-22:00 Neuchâtelles Basket by Eagles Hoffmann.H Entraînement juniors - U18	20:00-22:00 MJ Union Madama.D Entraînement adultes - 3LM		

ROMEO - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
12:00-13:30 Dress Your Body SA Entraînement adultes - Badminton loisirs	12:00-13:00 Uditis SA Entraînement adultes - Football	12:15-13:15 Service des sports GUMY.C Midi tonus	17:30-19:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - E	17:30-20:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement juniors - M18/M13	09:00-10:30 Société de gymnastique Corcelles-Cormondrèche Jeanneret.N Entraînement juniors - Parents-enfants	11:00-12:00 Badminton Club Peseux Venkat.K Entraînement mixtes - Familles
17:30-19:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M16	17:00-18:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - Athlétisme 1	13:30-15:00 Judo Club Cortaillod Guye.S Entraînement juniors - Judo ludo	19:00-20:30 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - Hommes GT2	20:00-22:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U20	18:30-19:30 Entraînement adultes - Basket	
19:00-20:30 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - 3LF	18:00-19:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - Athlétisme 2	15:00-17:00 Société de gymnastique Corcelles-Cormondrèche Jeanneret.N Entraînement juniors - Enfantines	20:30-22:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - 1LM			
20:30-22:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - 4LM	20:00-22:00 VBC Corcelles-Cormondrèche Spart.M Entraînement adultes - F3	17:00-20:30 Société de gymnastique Corcelles-Cormondrèche Jeanneret.N Entraînement juniors - Agrès individuels				
		20:30-22:00 Société de gymnastique Corcelles-Cormondrèche Jeanneret.N Entraînement adultes - Fitness				

JULIETTE - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
17:30-18:45 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M14	17:30-19:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - D	17:00-19:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - ?	17:15-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U16	17:30-19:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - D		17:30-19:00 Entraînement adultes - Basket
18:45-20:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M18	19:00-20:30 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M17F	19:00-20:30 Société de gymnastique Corcelles-Cormondrèche Jeanneret.N Entraînement adultes - Dames	18:30-20:00 FC Peseux-Comète Gunthard.P Entraînement adultes - Futsal	19:00-20:30 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - Athlétisme		
20:00-22:00 VBC Corcelles-Cormondrèche Spart.M Entraînement adultes - Loisirs	20:30-22:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - Loisirs	20:30-22:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U18	20:00-22:00 Badminton Club Peseux Venkat.K Entraînement adultes - Badminton	20:30-22:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement mixtes - Spécifiques		

ANCIENNE SALLE CORCELLES - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
18:00-19:00 Bear-Fit Boxing Club Favre.D Entraînement adultes - Boxe	18:00-20:00 ANCW Association Neuchâtel Catch Wrestling Siegenthaler.P Entraînement adultes - Catch	19:00-20:30 Maora Training Bueno.M Entraînement adultes - Power training	18:00-20:00 Bear-Fit Boxing Club Favre.D Entraînement adultes - Boxe	17:00-18:30 Cardio sport neuchatel Monnier.L Entraînement adultes - Cardio		10:00-12:00 Bear-Fit Boxing Club Favre.D Entraînement adultes - Boxe
19:00-20:30 Maora Training Bueno.M Entraînement adultes - Body active	20:00-22:00 Carnazzi.J Entraînement adultes - Kung-Fu		20:00-22:00 Carnazzi.J Entraînement adultes - Kung-Fu			

CRET-DU-CHENE - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
11:50-12:50 Projet MAÉ Barthel.M Entraînement juniors - MAÉ	11:50-12:50 Projet MAÉ Barthel.M Entraînement juniors - MAÉ	12:00-15:00 Projet MAÉ Barthel.M Entraînement juniors - MAÉ	11:50-12:50 Projet MAÉ Barthel.M Entraînement juniors - MAÉ	11:50-12:50 Projet MAÉ Barthel.M Entraînement juniors - MAÉ	09:00-12:00 Promotion et manifestations Ville de Neuchâtel.S Entraînement juniors - Foot parents-enfants
16:20-18:00 Projet MAÉ Barthel.M Entraînement juniors - MAÉ	16:20-18:00 Projet MAÉ Barthel.M Entraînement juniors - MAÉ	15:15-16:30 Promotion et manifestations Ville de Neuchâtel.S Entraînement juniors - Multisports	16:20-18:00 Projet MAÉ Barthel.M Entraînement juniors - MAÉ	16:20-18:00 Projet MAÉ Barthel.M Entraînement juniors - MAÉ	
18:30-20:00 Cardio sport neuchatel Monnier.L Entraînement adultes - Cardio	18:00-20:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Agrès société	16:45-18:00 Promotion et manifestations Ville de Neuchâtel.S Entraînement juniors - Football	18:00-20:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Agrès individuels	18:00-20:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Agrès individuels	
20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Volley loisirs	20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Agrès société	18:00-20:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Agrès société	20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Agrès individuels	20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Agrès société	
		20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Dames			

CHARMETTES - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
18:00-19:30 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Jeunesse 1	17:30-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Agrès individuels	17:30-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Jeunesse 2 & 3	17:30-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Agrès individuels	17:30-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Agrès individuels	09:00-12:00 FC Unine Clark.C Entraînement juniors - YoungKickers G	11:00-13:00 Artboost Bassi.H Entraînement adultes - Afroboost
20:00-22:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement adultes - Polysport	20:00-21:30 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement adultes - Fitness dames	20:00-22:00 Nichi Iaido Club Aklin.C Entraînement adultes - Nichi Iaido	20:00-22:00 Neuchâtelles Basket by Eagles Hoffmann.H Entraînement juniors - U18	20:00-22:00 Nichi Iaido Club Aklin.C Entraînement adultes - Nichi Iaido		

NOUVELLE ECOLE DE LA MALADIERE - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12:00-13:30 OFS Laveglia.G Entraînement adultes - Football	12:00-13:30 Service des sports de l'Université de Neuchâtel Entraînement adultes - Hiit	12:00-14:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - Elite	12:30-13:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - Elite	12:00-13:30 Service des sports de l'Université de Neuchâtel Entraînement adultes - SEPS	11:00-12:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - Sport adapté
17:00-18:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - M17	17:00-18:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - M17	14:00-15:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - Kids/M13	17:00-18:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - M17	17:00-18:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - M17	
18:30-20:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - NUC 4	18:30-20:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - NUC 5	15:30-17:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - M17	18:30-20:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - NUC 4	18:30-20:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - NUC 5	
20:00-22:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - 1LN	20:00-22:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - NUC 4	17:00-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U14	20:00-22:00 Neuchâtelles Basket by Eagles Hoffmann.H Entraînement adultes - 3LF	20:00-22:00 Neuchâtelles Basket by Eagles Hoffmann.H Entraînement adultes - 2LM	
		18:30-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U18			
		20:00-22:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U20			

PESEUX - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
15:30-16:30 Pro Senectute Arrigo. Entraînement adultes - Seniors	16:30-17:30 Pro Senectute Arrigo. Entraînement adultes - Seniors	14:00-15:30 Structure d'accueil Au Quai 4 Entraînement juniors - Multisports	18:00-19:30 Entente Pongiste Neuchâteloise Mignot.C Entraînement juniors - Tennis de table	
	18:00-19:30 Entente Pongiste Neuchâteloise Mignot.C Entraînement juniors - Tennis de table		19:30-22:00 Entente Pongiste Neuchâteloise Mignot.C Entraînement adultes - Tennis de table	
	19:30-22:00 Entente Pongiste Neuchâteloise Mignot.C Entraînement adultes - Tennis de table			

COLLEGE DES COTEAUX - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17:15-18:00 Education Physique et Sportive Feminine Zaugg .P Entraînement juniors - Parents-enfants	17:15-18:00 Education Physique et Sportive Feminine Zaugg .P Entraînement juniors - Enfantines	13:30-16:30 Entente Pongiste Neuchâteloise Mignot.C Entraînement juniors - Tennis de table	17:15-18:45 GYM PESEUX Ruch.P Entraînement juniors - Kid gym	17:30-19:30 GYM PESEUX Ruch.P Entraînement juniors - Compétition
18:15-20:00 GYM PESEUX Ruch.P Entraînement juniors - JGA	18:15-20:00 GYM PESEUX Ruch.P Entraînement juniors - Base	17:30-20:00 GYM PESEUX Ruch.P Entraînement juniors - Compétition	19:00-21:00 GYM PESEUX Ruch.P Entraînement adultes - Multisports	19:30-22:00 GYM PESEUX Ruch.P Entraînement mixtes - Compétition
20:00-22:00 Education Physique et Sportive Feminine Zaugg .P Entraînement adultes - Zumba	20:00-22:00 GYM PESEUX Ruch.P Entraînement mixtes - Compétition	20:00-22:00 Education Physique et Sportive Feminine Zaugg .P Entraînement adultes - Zumba		

PROMENADE SUD-EST - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12:15-13:15 Service des sports GUMY.C Midi tonus	18:00-20:00 Fréquence Rock Aubert.B Entraînement juniors	12:15-13:15 Service des sports GUMY.C Midi tonus	17:00-20:00 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement juniors - Gym & danse	12:15-13:15 Service des sports GUMY.C Midi tonus	09:00-12:00 Fréquence Rock Aubert.B Entraînement mixtes
18:00-20:00 Fréquence Rock Aubert.B Entraînement juniors	20:00-22:00 Fréquence Rock Aubert.B Entraînement adultes	13:30-15:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U8	20:00-21:30 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement adultes - Dames	18:00-19:00 Fréquence Rock Aubert.B Entraînement juniors	18:00-23:00 Ville de Neuchâtel, Service de la cohésion sociale Dos Santos.S Midnight jeu'NE
20:00-22:00 Fréquence Rock Aubert.B Entraînement adultes		15:00-16:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U10		19:00-22:00 Fréquence Rock Aubert.B Entraînement adultes	
		16:30-18:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U14			
		18:00-20:00 Fréquence Rock Aubert.B Entraînement juniors			
		20:00-22:00 Fréquence Rock Aubert.B Entraînement adultes			

PROMENADE SUD-OUEST - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
17:15-18:15 Training Club Neuchâtel Papis.C Entraînement adultes - Gym seniors	12:15-13:15 Service des sports GUMY.C Midi tonus	13:30-16:30 Promotion et manifestations Ville de Neuchâtel.S Entraînement juniors - Sport scolaire facultatif	17:00-19:00 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement juniors - Gym & danse	17:00-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U12	10:00-12:00 Entraînement adultes - Kempo freestyle
18:15-20:00 Neuchâtelles Basket by Eagles Hoffmann.H Entraînement juniors - U16	18:00-20:00 Ski-Club fond et tourisme - Chaumont Chédel.J Entraînement adultes - Condition physique	17:00-19:30 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement juniors - M9/M11	19:00-20:00 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement adultes - Dames seniors	18:30-20:00 Neuchâtelles Basket by Eagles Hoffmann.H Entraînement juniors - U16	18:00-23:00 Ville de Neuchâtel, Service de la cohésion sociale Dos Santos.S Midnight jeu'NE
20:00-22:00 Samaras.L Entraînement adultes - Basket	20:00-22:00 Rock'n Fly Neuchâtel Henniger.C Entraînement adultes - Rock acro	20:00-22:00 Rinchetti.M Entraînement adultes - Football			

SAINTE-HELENE - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17:00-20:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Aérobic	17:00-18:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Enfantines	17:00-18:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Aérobic	16:15-17:15 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Seniors	17:00-18:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Athlétisme
20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Trail	18:00-20:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Agrès société	18:00-20:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Parkour	18:00-20:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Agrès individuels	18:00-20:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement juniors - Agrès individuels
	20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Multisports	20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Danse plaisir	20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Gym hommes	20:00-22:00 Gym La Coudre Nicolet.B Entraînement adultes - Moniteurs

SERRIERES - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
17:00-19:30 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Espoirs & Elite	17:00-19:30 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Débutantes plus	14:30-15:30 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Acrokids	17:00-19:30 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Espoirs & Elite	17:00-19:30 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Débutantes plus	08:00-12:00 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Espoirs & Elite
19:30-21:00 Boxing Club Neuchâtel Gaille.C Entraînement adultes - Boxe	19:30-21:30 Vovinam Elber.F Entraînements adultes - Avancés	15:30-16:30 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Débutantes plaisir	19:30-21:30 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Elite	19:30-21:00 Boxing Club Neuchâtel Gaille.C Entraînement adultes - Boxe	
		16:30-19:30 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Espoirs plus			
		19:30-21:00 Boxing Club Neuchâtel Gaille.C Entraînement adultes - Boxe			

TERREAUX - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17:15-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U12	17:15-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U10	15:00-16:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U10	17:15-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U12	18:00-20:00 Groupement sportif de la police neuchâteloise Gafner.K Entraînement adultes - Multisports
18:30-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U18	18:30-20:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement juniors - Compétition	16:30-17:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U12	18:30-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U14	20:00-22:00 Amicale Marocaine de football Lebbar.A Entraînement adultes - Football
20:00-22:00 Tchoukball Club Université Neuchâtel Kummer.R Entraînement adultes - Tchouckball	20:00-22:00 Volley-Loisirs Peanuts Chuat.O Entraînement adultes - Volley loisir	17:30-19:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U12	20:00-22:00 Tchoukball Club Neuchâtel Colin.S Entraînement adultes - Tchouckball	

VALANGIN - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
16:00-19:15 Ton sur Ton Studer.C Entraînement juniors - Cirque	15:30-19:05 Ton sur Ton Studer.C Entraînement juniors - Cirque	13:00-20:00 Ton sur Ton Studer.C Entraînement juniors - Cirque	09:00-10:00 Fleurs des eaux Gillioz.C Entraînement adultes - Gym mixte	15:30-21:30 Ton sur Ton Studer.C Entraînement juniors - Cirque
19:30-22:00 Société de sport et loisirs Valangin Tschanz.B Entraînement adultes - Multisports	19:10-20:40 Ton sur Ton Studer.C Entraînement adultes - Cirque	20:00-22:00 Ton sur Ton Studer.C Entraînement adultes - Cirque	15:30-19:45 Ton sur Ton Studer.C Entraînement juniors - Cirque	
			20:00-22:00 Association Médiévale Romande Anne-Caroline Le Coultre. Entraînement adultes - Arts martiaux médiévaux	

VAUSEYON - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
12:00-13:15 Pasan SA Neto.E Entraînement adultes - Multisports	18:00-21:00 Dubois.L Entraînement adultes - Pickleball	13:30-15:30 Service de l'Intégration et des infrastructures culturelles Zoccolilo.R Entraînement adultes - SEMO	19:00-21:00 Acro-porté Neuchâtel Cottet.O Entraînement adultes - Acroyoga	19:00-21:00 Leonidastreet Grossglauser.A Entraînement adultes - Course d'obstacle
18:30-20:00 Rock'n Fly Neuchâtel Henniger.C Entraînement adultes - Rock acro		20:00-22:00 Neuchâtel Roller Derby Club Gygax.J Entraînement adultes - Roller derby		
20:00-22:00 Neuchâtel Roller Derby Club Gygax.J Entraînement adultes - Roller derby				

CPNE - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 11.04.2025	18:30-20:00 Société de Gym-Hommes Neuchâtel et environ Perrin jaquet.P Entraînement adultes - Gym hommes	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire	17:00-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U16	08:15-11:15 Promotion et manifestations Ville de Neuchâtel.S Entraînement juniors - Parents-enfants
18:15-20:00 Union Commerciale Entraînement adultes - Gym hommes	18:15-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U12		18:15-20:00 Volley Loisirs les Parcs Tissot.A Entraînement adultes - Volley loisirs	18:30-22:00 Entraînement adultes - Vovinam	11:15-12:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U14
20:00-22:00 Entraînement adultes - Kempo freestyle	20:00-22:00 Neuchâtel-Sports Athlétisme Fallet.M Entraînement adultes - Condition physique				

RIVERAINE - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Riveraine salle 1 - Ouest	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 30.05.2025 18:15-20:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement mixtes - LNB	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 11.04.2025 18:15-20:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 11.04.2025 18:15-20:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Du 21.10 au 11.04.2025 18:15-20:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA	17:00-19:00 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA 19:00-21:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA
Riveraine salle 2 - Centre	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 30.05.2025 18:15-20:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 11.04.2025 18:15-20:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 11.04.2025 18:15-20:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Du 21.10 au 11.04.2025 18:15-20:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA	17:00-19:00 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA 19:00-21:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA
Riveraine salle 3 - Est	18:15-20:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 11.04.2025 18:15-20:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 11.04.2025 18:15-20:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement mixtes - LNB 20:15-22:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Du 21.10 au 11.04.2025 18:15-20:15 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA 20:15-22:15 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA	17:00-19:00 Union Siviero.A Entraînement adultes - LNA 19:00-21:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement adultes - LNA

MALADIERE N°1 - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17:00-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U16	17:00-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U16	17:00-18:30 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement juniors - M18F	17:15-18:45 Service des sports de l'Université de Neuchâtel Entraînement adultes - SEPS agrès individuels	17:15-19:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement juniors - M13
18:30-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U18	18:30-21:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement mixtes - M17G & 3LM	18:30-20:15 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement adultes - 3LF	20:30-22:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement adultes - Loisirs	19:00-20:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M16
20:00-22:00 Neuchâtelles Basket by Eagles Hoffmann.H Entraînement adultes - 2LF	21:00-22:30 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - 1LM	20:15-22:15 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement adultes - NL & interclubs		20:00-21:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M18
				21:00-22:15 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - 1LM

MALADIERE N°2 - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17:00-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U16	17:00-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U16	17:00-18:30 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement juniors - M18F	17:15-18:45 Service des sports de l'Université de Neuchâtel Entraînement adultes - SEPS agrès individuels	17:15-19:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement juniors - M13
18:30-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U18	18:30-21:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement mixtes - M17G & 3LM	18:30-20:15 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement adultes - 3LF	19:00-20:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement mixtes - LNB	19:00-20:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M16
20:00-22:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement adultes - NL & jeu libre	21:00-22:30 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - 1LM	20:15-22:15 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement adultes - NL & interclubs	20:30-22:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement adultes - Loisirs	20:00-21:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M18
				21:00-22:15 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - 1LM

MALADIERE N°3 - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17:00-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U16	17:00-20:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement juniors - Kids + JCR	17:00-18:30 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement juniors - M18F	17:00-18:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - NUC 5 & M17B	17:15-19:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement juniors - M13
18:30-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U18	20:00-21:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement mixtes - M17G & 3LM	18:30-20:15 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement adultes - 3LF	18:30-20:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement mixtes - LNB	19:00-20:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M16
20:00-22:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement adultes - NL & jeu libre	21:00-22:30 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - 1LM	20:15-22:15 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement adultes - NL & interclubs	20:30-22:00 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement adultes - Loisirs	20:00-21:00 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement juniors - M18
				21:00-22:15 FSG Corcelles-Cormondrèche Entraînement adultes - 1LM

MALADIERE N°4 - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
17:00-20:00 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement juniors - Agrès individuels	17:00-18:30 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement juniors - Pré gym	17:00-20:00 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement juniors - Agrès individuels	17:00-18:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - NUC 5 & M17B	17:00-20:00 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement juniors - Agrès individuels	08:00-13:30 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - Kids/M14/M18	08:00-12:30 Swiss Volley Région Neuchâtel Wuillemin.M Entraînement juniors - SAR
20:00-22:00 Viteos NUC Gutknecht.J Entraînement juniors - 1LN	18:30-22:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement adultes - Compétition	20:00-22:00 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement adultes - Gym & danse	19:00-21:00 Red-Fish Neuchâtel Entraînement juniors - Plongeon	20:00-22:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement adultes - Actifs		

MALADIERE N°5 - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15:30-17:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	15:30-17:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	13:45-17:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	16:00-17:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	15:30-17:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	08:45-12:45 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - GAM/GAF
17:00-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - GAM/GAF	17:00-20:00 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement juniors - GAM/GAF	17:00-20:00 FSG Neuchâtel Gym Mettraux.C Entraînement juniors - GAM/GAF	17:00-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	17:00-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - GAM/GAF	
20:00-22:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement adultes - Actifs	20:00-22:00 Badminton Club Neuchâtel Zumwald.B Entraînement adultes - Compétition	20:00-22:00 Neuchâtelles Basket by Eagles Hoffmann.H Entraînement adultes - 2LF		20:00-22:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement adultes - Actifs	

MALADIERE N°6 - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
08:30-11:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	10:30-12:30 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	08:30-11:30 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Parents-enfants	10:30-12:30 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	10:30-12:30 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	08:45-12:45 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - GAM/GAF	09:30-12:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Agrès individuels
13:45-17:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	16:00-19:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	13:45-17:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	16:00-17:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Kid gym	14:00-17:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Sport-études	12:45-17:15 Société de Gym Acrobatique Neuchâtel Pennisi.G Entraînement juniors - Elite	
17:00-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - GAM/GAF	19:00-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - GAM/GAF	17:00-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - GAM/GAF	17:00-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - GAM/GAF	17:00-20:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - GAM/GAF		
20:00-22:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement adultes - Actifs		20:00-22:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement adultes - Groupe libre		20:00-22:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement adultes - Actifs		

MALADIERE MUSCULATION - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17:00-18:30 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U16		17:00-21:00 Gym Serrières Jeckelmann.J Entraînement juniors - Condition physique	17:45-19:00 Antenne Handicap Mental Entraînement mixtes - Musculation	17:00-19:00 Tennis club du Val-de-Ruz Jeanneret.L Entraînement juniors - Condition physique
18:45-20:15 Handball Club Neuchâtel Ceylan/Plunn.N Entraînement adultes - 3L			19:00-20:00 MJ Union Madama.D Entraînement juniors - U18	
			20:00-21:30 Foyer l'Interface Pascarella.V Entraînement mixtes - Musculation	

MALADIERE TENNIS DE TABLE - PLAN D'OCCUPATION 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
18:15-20:15 Nanbudo Club Raess.K Entraînement mixtes - Nanbudo	17:00-18:15 Service des sports de l'Université de Neuchâtel Entraînement adultes - Core training 18:15-20:15 Club des Patineurs de Neuchâtel-Sports Entraînement juniors - Condition physique	17:00-18:15 CPNE Entraînement mixtes - Sport complémentaire Jusqu'au 11.04.2025 18:15-20:15 Club des Patineurs de Neuchâtel-Sports Entraînement juniors - Condition physique	17:00-18:15 Service des sports de l'Université de Neuchâtel Entraînement adultes - Yoga secret 18:15-20:15 Club des Patineurs de Neuchâtel-Sports Entraînement juniors - Condition physique	18:00-19:15 Club des Patineurs de Neuchâtel-Sports Entraînement juniors - Condition physique 20:00-21:30 Nanbudo Club Raess.K Entraînement mixtes - Nanbudo	09:00-11:30 Club des Patineurs de Neuchâtel-Sports Entraînement juniors - Condition physique

12. Annexe 3 – Infrastructures sportives sur le territoire communal (hors Valangin)

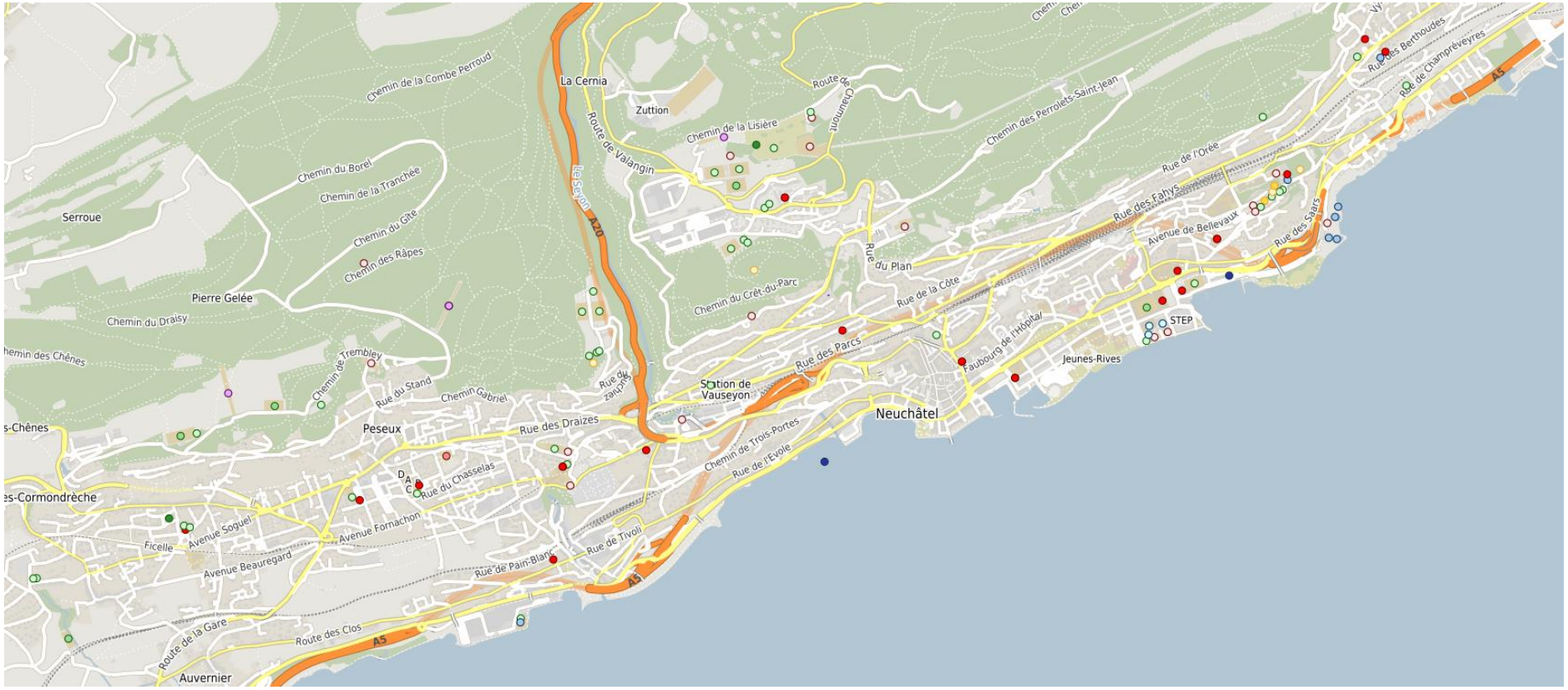

- Centre sportif
- Stade de sport
- Stade de foot
- Terrain de sport
- Installation d'athlétisme
- Parcours/Piste de course à pied
- Installation de sport nautique
- Etablissements de baignade
- Installation de sport de glisse
- Installation de sport sur glace
- Installation de cyclisme
- Installation de lutte et d'arts martiaux
- Installation de tir sportif
- Installation de sport équestre
- Installation de sport scolaire
- Salle de sport/de gym
- Parc public/Aire de détente
- Autre infrastructure sportive